

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

**TERRITOIRE
APPRENANT**
PAYS DE VANNES



ASSOCIATION PRINTEMPS DE L'ENTREPRISE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

Présentation de l'association	2
Rapport moral 2020	5
Rapport d'activité 2020	6
# La feuille de route de l'association 2020-2023	6
# Le Printemps de l'Entreprise	19
# La Fête des apprentissages	25
# Les appels à projets Région Bretagne	41
- appel à projet GTEC-P	42
- appel à projet GIRH Label Territoire apprenant	57
# De nouvelles commissions de travail au sein de l'association	70
- Commission Éducation à la Transition Écologique ETE	70
- Commission Éducation aux Médias et à l'Information EMI	72
- Commission Valorisation des métiers manuels	73
# Coups de projecteur sur quelques actions	74
# Site internet www.territoire-apprenant.bzh	75
Vie associative	76
# Les réunions du conseil d'administration du bureau de l'association et des commissions de travail	76
# Les adhérents de l'association	76
# Les commissions projets	77
# Recrutement du chargé du projet Label Territoire Apprenant	78
Conclusion et perspectives	80
Rapport du trésorier et états financiers	81
# Rapport du trésorier	81
# Bilan 2020	83
# Compte de résultat	85

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association «Printemps de l'entreprise - Territoire apprenant du pays de Vannes» a pour ambition de **construire**, de **porter** et de **partager** un territoire apprenant, avec tous les acteurs du pays de Vannes et pour tous ses citoyens.

L'association est née en juin 2018, à l'initiative du club entreprises du pays de Vannes, et du souhait des acteurs de la semaine " Printemps de l'entreprise" (Établissements, enseignants et entreprises) de prolonger cette semaine (âgée de 15 ans) par des actions tout au long de l'année en y associant tous les acteurs du Pays de Vannes dans l'objectif d'agir et de dynamiser un **territoire apprenant**.

Ce territoire apprenant est un territoire où chacun peut et doit avoir accès tout au long de sa vie à un apprentissage de qualité pour développer ses compétences actuelles et futures.

Ce territoire apprenant s'adresse aux 227 000 citoyens composant les 57 communes des 3 intercommunalités Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, Arc Bretagne Sud et Questembert Communauté.



Les buts attendus pour les citoyens de ce futur territoire apprenant sont multiples :

- Le développement personnel et professionnel,
- L'inclusion sociale,
- L'autonomie,
- La participation active dans la société.

LES VALEURS

1. L'OUVERTURE

L'ouverture suppose d'observer, d'écouter, d'explorer, d'accepter la différence et de respecter. Elle permet de s'adapter aux évolutions rapides de notre monde, de coopérer, d'interagir et ainsi de découvrir, de connaître d'autres orientations, convictions, valeurs, pratiques.

2. LA COOPÉRATION

La coopération suppose le partage (de l'information, de ses connaissances, de son expérience, de ses compétences), la responsabilité (de la décision, de ses actes) et le respect (des idées et valeurs de l'autre). Elle permet de coopérer (pour améliorer la performance collective, l'innovation, et la créativité), de valoriser et de donner du sens à la citoyenneté.

3. LA CONFIANCE

La confiance suppose la sincérité, la crédibilité, la fiabilité et l'ouverture aux autres. Elle permet de bâtir une relation durable et de créer les relations sociales.

4. L'INCLUSIVITÉ

L'entraide et l'inclusion vont de pair. Apprendre dans un apprentissage inclusif suppose de s'adapter à chaque particularité, coopérer et collaborer. L'inclusion permet de réunir les conditions permettant à chacun·e d'apporter le meilleur de soi, de nouer des relations en valorisant la diversité et de favoriser la mixité.

Toutes ces valeurs constituent des leviers vers la citoyenneté numérique.

UN LANGAGE COMMUN : LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé **Agenda 2030**. C'est un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et par les partenariats. Il porte une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable.

- Agir pour une transition juste, en luttant contre les discriminations
- Transformer les modèles de société, pour agir en faveur du climat
- S'appuyer sur l'éducation et la formation tout au long de la vie
- Agir pour la santé et le bien-être
- Rendre effective la participation citoyenne
- Œuvrer au plan européen et international

Associations, chercheurs, citoyens, collectivités territoriales, entreprises, États, syndicats, chacun a sa place et un rôle à jouer dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

L'association Printemps de l'Entreprise - Territoire Apprenant Pays de Vannes a souhaité se mobiliser en adoptant les Objectifs de Développement Durable comme **langage commun**, appropriable par l'ensemble des acteurs du territoire.

L'association est à ce jour en phase d'appropriation pendant laquelle elle revisite ses projets existants au regard des ODD et vérifie qu'elle influe et est utile à certains ODD (ODD 17 partenariats pour la réalisation des objectifs - ODD 4 éducation de qualité)

Dans un second temps, l'association souhaite sensibiliser les acteurs du territoire aux ODD

LES PROJETS D'ACTION

CONSTRUIRE (services apportés)

- Le label Territoire Apprenant (entreprises, collectivités, système éducatif secondaire et supérieur, associations)
- Le baromètre Territoire Apprenant
- Le hub territorial
- Une GTEC Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences

PORTER (événements portés)

- Le printemps de l'entreprise,
- **LA FÊTE DES APPRENTISSAGES**,
- La journée internationale de l'éducation
- La nuit du droit
- ...

PARTAGER (créateur de liens)

- Tiers lieu de l'innovation pédagogique (ED TECH, FABLAB...)
- Objectifs de Développement Durable (principalement ODD4 et 17)
- Lieux territoriaux de l'outil en main
- Chaire universitaire « territoire apprenant »
- Coopération territoriale entre 3 espaces : association Printemps de l'Entreprise – ville de Vannes (label Unesco) – chaire universitaire

Ces projets se situent à différents niveaux de réalisation, certains en cours, d'autres encore à l'état de projet.

RAPPORT MORAL

Début 2020, la pandémie de Covid-19 nous a tous surpris et a forcé l'association, comme bon nombre d'organisations du territoire à s'adapter dans l'urgence pour poursuivre et sauvegarder ses activités. Retour sur une année hors norme.

L'année 2019 a permis de structurer l'association, de définir son ambition - Territoire apprenant - et d'en assurer le bon fonctionnement.

L'année 2020, quant à elle, a permis de conforter les fondements de l'association, en posant les axes stratégiques via sa feuille de route à échéance de 2023, et en dotant l'association d'une vitrine internet présentant le projet associatif (<https://www.territoire-apprenant.bzh>).

L'irruption soudaine de la pandémie de covid-19 n'a pas permis à l'association d'assurer la continuité de l'événement Printemps de l'Entreprise, malgré une préparation de l'événement bouclée en totalité, avec des innovations prévues (Green Campus, conférences métiers, ateliers...).

La période de confinement a vu apparaître le télétravail au sein de l'association et l'émergence des visio conférences pour assurer la continuité du projet associatif.

Cette période nous a permis de réfléchir et présenter une réponse à deux appels à projets de la Région Bretagne, pour lesquels l'association a été retenue :

- Le projet d'un **Label Territoire apprenant**, projet à la fois transversal à tout le projet de notre association, mais aussi structurant pour toutes les actions que nous allons mener et pour tous les acteurs (entreprises, établissements éducatifs, collectivités locales, associations locales), déjà lancé dans le cadre d'une commission dédiée a bénéficié d'un financement permettant à l'association le recrutement d'un chargé de projet.
- Le deuxième appel à projet a permis de réunir les acteurs de l'emploi et de la formation du territoire autour d'une réflexion sur la **gestion territoriale des emplois et des compétences**.

Deux sujets en totale cohérence avec l'ambition de l'association de travailler le sujet du **développement des compétences actuelles et futures**.

La deuxième édition de la Fête des apprentissages a été une édition particulière, sous l'influence de la pandémie COVID et des règles de prudence que tous devaient respecter : nous ne pouvions pas partir sur une édition "normale", et il nous a semblé indispensable d'y intégrer une réflexion sur les événements vécus à l'occasion de la pandémie, les ressentis de chacun d'entre nous, en ne gardant que le meilleur. C'est pourquoi la thématique de 2020 a été : **qu'apprenons-nous de la crise ?**

Un certain nombre d'événements participatifs ont été imaginés dans ce sens.

2020, a vu la création de nouvelles commissions de travail en lien avec les axes stratégiques définis :

- la commission Éducation à la Transition Écologique ÉTÉ
- la commission Éducation aux Médias et à l'Information EMI
- la commission Valorisation des Métiers Manuels

Jean-Marc Bienvenu
Président

RAPPORT D'ACTIVITÉS

LA FEUILLE DE ROUTE 2020-2023 DE L'ASSOCIATION

Une fois l'ambition Territoire Apprenant Pays de Vannes définie pour l'association, nous avons décliné cette ambition sur les axes stratégiques à travailler pour atteindre notre ambition.

Notre feuille de route a été finalisée en février 2020.

**TERRITOIRE
APPRENANT**
PAYS DE VANNES



Tous acteurs :
le pouvoir d'agir pour les
apprentissages

Par l'Association Printemps de l'Entreprise

STRATÉGIE ET FEUILLE DE ROUTE
2020 - 2023

3

L'ambition de l'association

5

Les valeurs fondatrices de l'association

7

Les domaines d'action de l'association

9

Les projets d'action de l'association



Les projets d'actions de l'association :

CONSTRUIRE

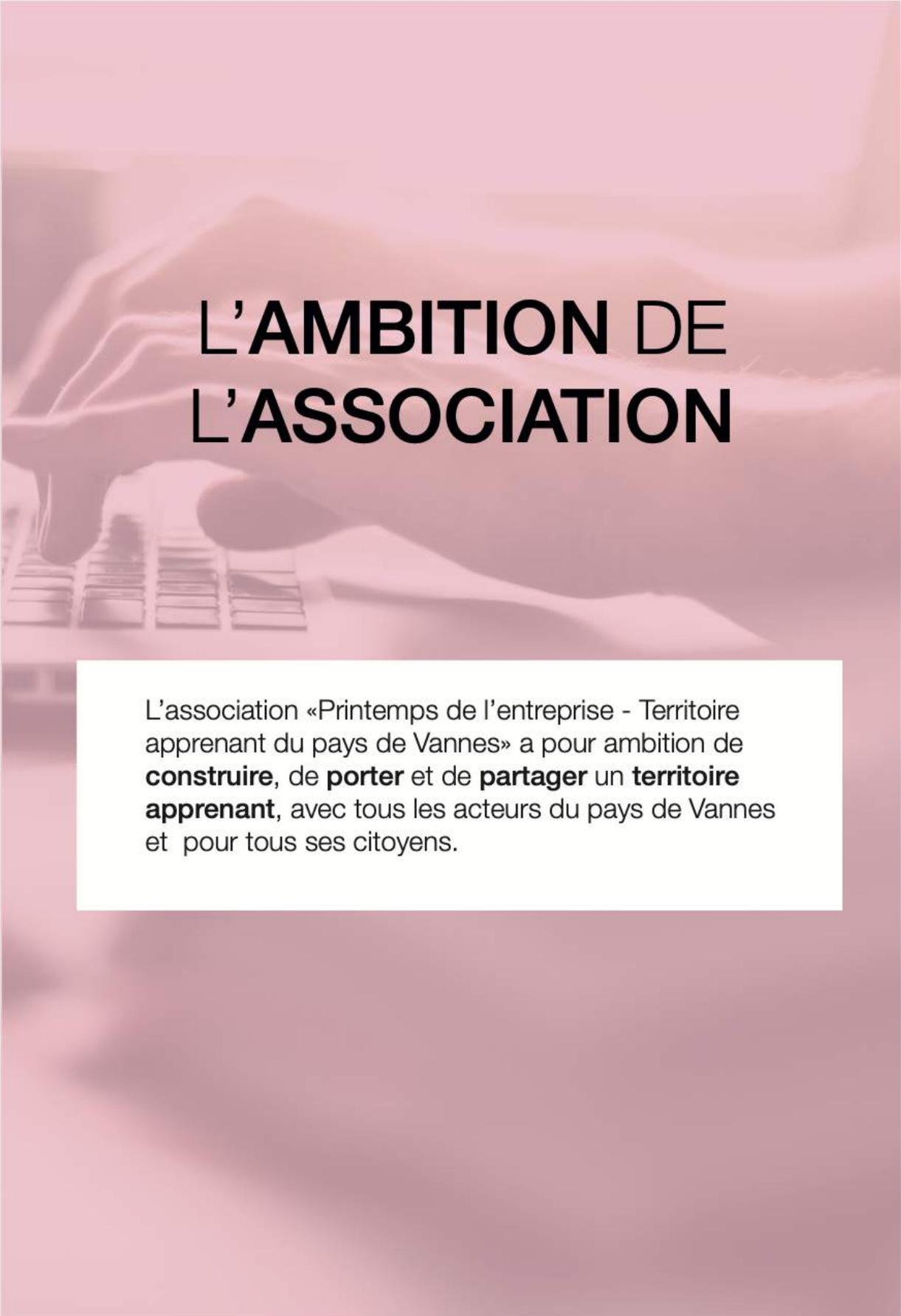
- ▶ Le label Territoire Apprenant (entreprises, collectivités, système éducatif secondaire et supérieur, associations)
- ▶ Le baromètre du territoire apprenant (confiance, inclusion, coopération, ouverture)
- ▶ Le hub territorial (des liens multiples, CIVIC TECH...)

PORTER

- ▶ Les évènements annuels (printemps de l'entreprise, fête des apprentissages, Nuits bretonnes du droit...) et d'autres à venir

PARTAGER

- ▶ Tiers lieu de l'innovation pédagogique (ED TECH...)
- ▶ Lieux territoriaux de l'outil en main
- ▶ Chaire universitaire « territoire apprenant » (GPEC-T, compétences, l'université apprenante...)
- ▶ Coopération territoriale entre 3 espaces : association PDE – ville centre (label Unesco) – chaire universitaire



L'AMBITION DE L'ASSOCIATION

L'association «Printemps de l'entreprise - Territoire apprenant du pays de Vannes» a pour ambition de **construire**, de **porter** et de **partager** un **territoire apprenant**, avec tous les acteurs du pays de Vannes et pour tous ses citoyens.

L'association est née en juin 2018, à l'initiative du club entreprises du pays de Vannes, et du souhait des acteurs de la semaine " Printemps de l'entreprise" (Établissements, enseignants et entreprises) de prolonger cette semaine (âgée de 15 ans) par des actions tout au long de l'année en y associant tous les acteurs du Pays de Vannes dans l'objectif de créer un territoire apprenant

Les acteurs attendus du pays de Vannes :

- ▶ Les entreprises (petites, moyennes, grandes, ESS, artisans, réseaux d'entreprise...) et les associations
- ▶ Le système éducatif (public et privé, secondaire et supérieur)
- ▶ Le réseau bibliothèques- médiathèques
- ▶ Les entités publiques (communes, EPCI, groupements, département, Etat territorial, - Organismes de Logements Sociaux, Établissements Publics de Santé...)
- ▶ La région Bretagne (en relation avec le PRIC : Programme Régional d'Investissement dans les Compétences)

Ce territoire apprenant est un territoire où chacun peut et doit avoir accès tout au long de sa vie à un apprentissage de qualité pour développer ses compétences actuelles et futures.

Ce territoire apprenant s'adresse aux 227 000 citoyens composant les 57 communes des 3 intercommunalités Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, Arc Bretagne Sud et Questembert Communauté.



Les buts attendus pour les citoyens de ce futur territoire apprenant sont multiples :

- ▶ Le développement personnel et professionnel,
- ▶ L'inclusion sociale,
- ▶ L'autonomie,
- ▶ La participation active dans la société.

LES VALEURS FONDATRICES DE L'ASSOCIATION



OUVERTURE



COOPÉRATION



CONFIANCE



INCLUSIVITÉ



LES VALEURS DE L'ASSOCIATION



1. L'OUVERTURE

L'ouverture suppose d'observer, d'écouter, d'explorer, d'accepter la différence et de respecter. Elle permet de s'adapter aux évolutions rapides de notre monde, de coopérer, d'interagir et ainsi de découvrir, de connaître d'autres orientations, convictions, valeurs, pratiques.



2. LA COOPÉRATION

La coopération suppose le partage (de l'information, de ses connaissances, de son expérience, de ses compétences), la responsabilité (de la décision, de ses actes) et le respect (des idées et valeurs de l'autre). Elle permet de coopérer (pour améliorer la performance collective, l'innovation, et la créativité), de valoriser et de donner du sens à la citoyenneté.



3. LA CONFIANCE

La confiance suppose la sincérité, la crédibilité, la fiabilité et l'ouverture aux autres. Elle permet de bâtir une relation durable et de créer les relations sociales.



4. L'INCLUSIVITÉ

L'entraide et l'inclusion vont de pair. Apprendre dans un apprentissage inclusif suppose de s'adapter à chaque particularité, coopérer et collaborer. L'inclusion permet de réunir les conditions permettant à chacun-e d'apporter le meilleur de soi, de nouer des relations en valorisant la diversité et de favoriser la mixité.

Toutes ces valeurs constituent des leviers vers la citoyenneté numérique.



LES DOMAINES D'ACTION DE L'ASSOCIATION

Pour un accès à des **apprentissages de qualité**, l'association «Printemps de l'entreprise - Territoire apprenant du pays de Vannes» a fait le choix de se concentrer sur des **domaines d'action** précis.



Source : L'Outil en Main du Loc'h

Pour un accès à des apprentissages de qualité, les **domaines d'action** de l'association seront les suivants :

- ▶ Apprentissage à la transition écologique (objectifs de développement durable, transition énergétique, budgétisation environnementale...)
- ▶ Apprentissage aux médias et à l'information (données personnelles, cyber sécurité, fake news...)
- ▶ Apprentissage et valorisation des métiers manuels (L'outil en main,...)
- ▶ Apprentissage à la citoyenneté (numérique, droits et devoirs, respect...)
- ▶ Apprentissage de l'innovation pédagogique (tiers lieu, Interactik, cnfpt...)
- ▶ Investissement pour les compétences futures
- ▶ Création de liens territoriaux



LES PROJETS D'ACTION DE L'ASSOCIATION

CONSTRUIRE - PORTER - PARTAGER



Les projets d'actions de l'association :

CONSTRUIRE

- ▶ Le label Territoire Apprenant (entreprises, collectivités, système éducatif secondaire et supérieur, associations)
- ▶ Le baromètre du territoire apprenant (confiance, inclusion, coopération, ouverture)
- ▶ Le hub territorial (des liens multiples, CIVIC TECH...)

PORTER

- ▶ Les évènements annuels (printemps de l'entreprise, fête des apprentissages, Nuits bretonnes du droit...) et d'autres à venir

PARTAGER

- ▶ Tiers lieu de l'innovation pédagogique (ED TECH...)
- ▶ Lieux territoriaux de l'outil en main
- ▶ Chaire universitaire « territoire apprenant » (GPEC-T, compétences, l'université apprenante...)
- ▶ Coopération territoriale entre 3 espaces : association PDE – ville centre (label Unesco) – chaire universitaire



DES LIENS
PLUS QUE
DES LIEUX

Association Printemps de l'Entreprise
Territoire Apprenant Pays de Vannes
Tél : 02 97 68 34 74
contact@printemps-entreprise.com

Pépinière d'Entreprises Le Prisme - Place Albert Einstein
CP 121 - CS 72001 - Parc d'Innovation Bretagne Sud - 56038 VANNES CEDEX

www.printemps-entreprise.com
www.fete-des-apprentissages.bzh
www.territoire-apprenant.bzh



LE PRINTEMPS DE L'ENTREPRISE



La commission Printemps de l'Entreprise a œuvré les mois précédents la période de confinement afin de préparer une édition 2020 du Printemps de l'Entreprise pleine de nouveautés.

Rencontres avec les professionnels - Sans Tabou / trajectoires

48 rencontres étaient prévues et organisées avec 101 professionnels mobilisés

Visites d'entreprises

37 visites d'entreprises étaient prévues et organisées.



La soirée des talents

Soirée prévue le mardi 17 mars 2020 au sein de l'amphithéâtre Le Corno au Lycée St Paul de Vannes.

9 établissements mobilisés.

Près de 400 billets d'entrée réservés.

Des **entretiens inversés** et des **ateliers sur l'orientation par le jeu** étaient organisés en collaboration avec le CJD de Vannes.

Un **#socialsellingforum** était prévu au sein de l'ICAM à Vannes le jeudi 12 mars 2020

En collaboration avec Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, la 2ème édition de l'Alternance Meeting était prévue de nouveau à l'espace 2000 de Grand-Champ le mercredi 11 mars 2020 de 13h30 à 17h.



Également en collaboration avec Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, une **conférence sur l'international** était prévue le mercredi 25 mars de 18h30 à 21h30 à l'amphithéâtre du Crédit Agricole du Morbihan.



Un **atelier sur le Défi** était organisé le jeudi 19 mars au Stade de la Rabine avec le soutien de GMVA, du RCV et animé par Hélène Rahier et Sophie Parisot.

Les objectifs étaient de :

- Mettre en évidence son mode de fonctionnement face aux défis qu'ils soient subis ou choisis
- Prendre conscience des différences inhérentes à chacun, dans sa relation à l'autre
- Tirer des enseignements pour soi et ses équipes, ou son collectif

- Parler d'émotions/ressentis/sensations



Un **atelier** était également prévu sur le thème du “**Être bien au travail**”.

Cet événement était co-organisé par le collectif IkaGaïa de Vannes et des étudiants de l'IUT de Vannes.

Il devait se dérouler dans un lieu tenu secret jusqu'au dernier jour, un lieu original, innovant, propice au lâcher prise => une jardinerie de Vannes - Theix.

Des conférences métiers étaient organisées :

- Les métiers du numérique avec ADN Ouest au lycée Charles de Gaulle
- Les métiers de la banque et assurance avec le Crédit Agricole du Morbihan au lycée Notre-Dame Le Ménimur.

Enfin, la nouveauté 2020, imaginée par la commission était le **GREEN CAMPUS**.



Challenge : Un projet, un défi, une planète : GREEN CAMPUS

Les étudiant·e·s / lycéen·ne·s interpellent les établissements d'enseignement sur leur impact énergétique, écologique.

sur 2 axes :

- Que faites-vous en tant qu'institution sur l'impact énergétique ?
- Que faites-vous en tant qu'institution pour nous communiquer les bonnes informations / formations pour être des citoyens informés ?

Format type 24h pour entreprendre ou des étudiants / lycéens travaille sur une journée sur un projet, pitch en fin de journée devant jury

Déroulé prévu :

8h30 : Accueil des jeunes - coaches - composition des groupes par thématique

9h00 : Plénière de lancement

9h30 : Chaque groupe rejoint sa salle de travail avec leur animateur·trice jusqu'à 11h et leur expert·e thématique à suivre

12h30 - 13h30 : Pause déjeuner

13h30 : Reprise des échanges par groupe dans les salles avec les expert·e·s thématiques

16h15 : Fin du temps de créativité

16h30 : Lancement des pitches dans l'amphithéâtre

17h45 : Fin des pitches

17h45 - 18h15 : Pause et concertation des membres du jury

18h15 : Retour dans l'amphithéâtre pour annonce des gagnants - remerciements

18h45 : Cocktail - temps de convivialité

Pitch de l'événement :

Vous êtes étudiant·e·s / lycéen·ne·s ? Vous voulez vous engager pour un Campus (lieu de vie et lieu d'éducation) plus vert ? Vous avez des idées, l'envie de les défendre et d'interpeller les établissements d'enseignement sur leur impact énergétique, écologique ?

Comment innover pour un campus (lieu de vie et d'éducation) plus vert ?

Participez au challenge et imaginez un projet innovant pour rendre votre lieu d'études plus durable.

Votre action permettra d'interpeller les établissements d'enseignement sur un axe au choix :

- Que faites-vous en tant qu'institution sur votre impact énergétique ?
- Que faites-vous en tant qu'institution pour nous informer et former afin de devenir des citoyens numériques et responsables ?

L'objectif était de faire émerger et partager sur notre territoire des projets innovants, concrets, réalisables sur le thème de la transition écologique, et d'enclencher des dynamiques.

Le 1ère édition du Challenge Green Campus de Vannes devait avoir lieu le mardi 24 mars 2020 de 9h à 18h au sein de l'UCO Bretagne Sud, Le Vincin à Arradon.

Les modalités

Chaque établissement d'enseignement du pays de Vannes devait proposer un groupe d'étudiant·e·s/lycéen·ne·s volontaires. Chacun d'entre eux·elles devait intégrer un groupe inter établissement qui était composé le matin même. Chaque groupe inter-établissement devait avoir une

journée pour transformer une idée en projet avec le soutien d'un professionnel - coach qui l'accompagnait toute la journée.

Au fil des échanges, chacun aurait eu l'occasion de développer son sens de l'initiative, de l'organisation, du relationnel et sa créativité.

La compétition devait se terminer par un pitch des projets en fin d'après-midi (17h) devant un jury et le public. Une remise de prix devait récompenser les meilleurs projets.

Thématiques :

Les thématiques suivantes étaient validées :

- Alimentation
- Déchet
- Énergie
- Numérique

7 animateur·trices étaient prévues et mobilisées à cette occasion.

73 étudiant·e·s / lycéen·ne·s étaient inscrit·e·s à cette première édition.

Voici le communiqué lancé par l'association début Mars dans lequel les événements étaient dans un premier temps reportés, puis annulé quelques jours après une fois le confinement instauré.



COMMUNIQUÉ

La propagation du coronavirus et l'arrêté préfectoral du 1^{er} mars 2020 interdisant « les rassemblements collectifs de quelque nature que ce soit » dans notre département du Morbihan à compter du 1^{er} mars jusqu'au 14 mars 2020, oblige l'association Printemps de l'entreprise à reporter les événements prévus jusqu'à cette date.

Les membres du bureau de l'association et les administrateurs en concertation avec les partenaires ont validé cette décision.

Avec détermination et sagesse, ces différents acteurs ont souhaité afin de conserver la dynamique et la cohérence des différentes manifestations reporter également les événements prévus jusqu'au 27 mars.

En effet, tous ces événements qui œuvrent à rapprocher le monde de l'entreprise et de l'éducation sont liés par une chronologie que nous avons souhaité conserver.

Au sein de notre association, nous vivons ensemble comme chaque citoyen l'apprentissage d'une situation inédite.

Nous sommes donc déterminés et résolument engagés dans la poursuite de l'aventure de notre association et formons le vœu de «rejouer» très rapidement sur 2020 cette nouvelle édition du Printemps de l'entreprise.

A très bientôt

Jean-Michel Marcé
Président de l'association Printemps de l'Entreprise

LA FÊTE DES APPRENTISSAGES

Le groupe de travail a souhaité en 2020 intégrer dans les différents événements une thématique générale en lien avec la situation sanitaire que nous vivons tou·te·s depuis le mois de mars :

“Qu’apprenons-nous de la crise ?”

Le challenge de l’édition 2020 a été de proposer un contenu adapté aux conditions sanitaires dans la forme et dans le fond. En un sens, nous-même avons été amenés à apprendre de la situation.

**LA FÊTE DES
APPRENTISSAGES**
PAYS DE VANNES

#toutaulongdelavie

VANNES
1^{er} > 16
OCT 2020





Jeudi 1er octobre 2020

Nuit du droit 2020 - soirée de lancement le 1er octobre 2020

A l'occasion de la date anniversaire de la Constitution de la Cinquième République du 4 octobre 1958, le Tribunal Judiciaire de Vannes, l'Université Bretagne Sud, le Barreau de Vannes et le CDAD (centre départemental d'accès au droit) organisent en soirée de lancement de la Fête des Apprentissages, la Nuit du Droit le jeudi 1er octobre 2020 au Palais de Justice de Vannes.

La manifestation qui a été diffusée sur le web en direct via la chaîne YouTube de l'association, a pour but de mieux faire connaître le droit, ses principes, ses institutions, ses métiers qui régissent tous les aspects de la vie en société. Le droit est aussi le garant des libertés, permet le règlement pacifique des conflits et assure le bon fonctionnement de la vie économique et sociale.

Comme en 2019 (dont le thème proposé était "C'est la faute à l'école"), un faux procès a été proposé avec un nouveau thème en adéquation avec un axe stratégique fort de l'association **l'éducation à la transition écologique** :

La Terre porte Plainte.

Ce procès fictif était organisé, suite à une plainte de Dame GAIA, dite la Terre et des témoins, avocats de la partie civile, de la défense et procureur se succéderont pour accuser ou défendre le droit de vivre dans un environnement sain, de préserver la biodiversité, de lutter contre le réchauffement climatique ...

La Loi constitutionnelle du 1er mars 2005 portant Charte de l'Environnement, a hissé l'environnement au niveau des droits de l'Homme constitutionnellement garantis. Dans le préambule de la Constitution du 4 octobre 1958, « le peuple français proclame solennellement son attachement (...) aux droits et devoirs définis dans cette Charte » et l'article 34 énonce la préservation de l'environnement parmi les principes fondamentaux ; le chapitre XI, quant à lui, est consacré au Conseil économique, social et environnemental.

Cette constitutionnalisation, en germe depuis une trentaine d'années, est l'aboutissement d'un courant d'idées, de politiques d'environnement et de pressions d'associations. Il s'inscrit également dans un mouvement communautaire et universel. En effet, la déclaration de Stockholm en 1972 a proclamé « le droit fondamental à des conditions de vie satisfaisantes dans un environnement de qualité », repris par la résolution de l'assemblée générale des Nations Unies 45/94 de 1990 selon laquelle « chacun a le droit de vivre dans un environnement propre à assurer sa santé et son bien être ».

A l'initiative de Jacques Chirac, cette charte va innover l'ensemble des politiques publiques et notamment le Grenelle de l'Environnement. Elle va s'imposer tant aux pouvoirs publics qu'à l'ensemble des personnes et sa mise en œuvre est contrôlée par toutes les juridictions, à commencer par le Conseil Constitutionnel et le Conseil d'État saisis de la question prioritaire de constitutionnalité. Néanmoins, par sa spécificité et son lien avec l'avenir de l'humanité, l'environnement est à la fois universel, transversal, individuel et collectif, ce qui rend d'autant plus complexe sa défense.

Horaires : 18h00 - 19h30

Lien vers la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=sfJ8nrd9iZ8>

Lieu : Tribunal judiciaire de Vannes

Cet événement a répondu aux axes stratégiques de l'association suivants :

- Apprentissage à la citoyenneté - accès au droit
- Éducation à la transition écologique

Bilan

16 personnes se sont mobilisées pour l'organisation de l'événement :

Mme Véronique Marmorat, présidente du tribunal judiciaire de Vannes

Mme Corine Brière, juriste coordinatrice du CDAD 56

Mme Anne-Sophie Lamblin-Gourdin, doyen de la Faculté de droit de Vannes

M. Jean-Marc Bienvenu, président de l'association Printemps de l'Entreprise

2 avocats du barreau de Vannes :

Le Barreau de Vannes

Maître Thomas Dubreuil - Avocat de la partie civile GAIA

Maître Michel Paris - Procureur avocat de la défense

Un expert judiciaire : Philippe Genuit

Les témoins :

Julie Pasquer-Jeanne, enseignante chercheur à l'UCO

Gérard Thepaut, élu à la Mairie de Vannes

Yvonnick Jegat, ostréiculteur sur Arradon

Dominique Piriou, présidente de l'association Clim'actions

Stéphane Lelièvre, directeur de l'entreprise SVEG à Vannes

Geoffroy Maulion, consultant RH sur Vannes

François Fontaine, maraîcher sur Saint-Avé

Sibylle de Corberon de l'Edago, en stage au tribunal, a joué le rôle de l'huissier audiencier

Valentin Laidet, en stage au CDAD 56, a joué le rôle du greffier

30 invités ont assisté au faux-procès dans l'enceinte du tribunal, dans le respect des gestes de protection sanitaire.

La captation vidéo et la diffusion en live a été réalisée par la société Tébéo-Tébésud.

L'événement a été relayé au niveau national via le conseil constitutionnel.

Bilan chiffré :

90 connexions simultanées en direct

824 vues sur la vidéo YouTube



Théâtre participatif

sur le thème

DÉCIDER EN PÉRIODE D'INCERTITUDE



Lundi 5 octobre 2020

Atelier théâtre participatif : Décider en période d'incertitude

Temps d'échange sur le thème "Décider en période d'incertitude" sur un format original et ludique le **théâtre participatif**.

Le public a pu être convié (limitation à 50 personnes) et a pris part à la pièce jouée devant lui par des comédiens professionnels qui ont improvisé grâce aux échanges entre le public et la facilitatrice.

Les objectifs de l'événement étaient :

- Approfondir la question : "comment prendre les décisions sans avoir tous les éléments ?"
- Permettre un retour d'expériences du public présent sur ce sujet
- Tirer un enseignement sur la crise vécue ces derniers mois

Au vu de la limite de 50 participant·e·s en présentiel, l'événement a été capté et diffusé en direct sur le web, le public en distanciel a pu prendre part également aux échanges grâce à l'outil Mentimeter.

Publics visés : citoyens, collectivités, entreprises, enseignants

Horaires : 18h00 - 20h00

Lien vers la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=oMUieaU-8dE>

Lieu : ICAM - rue Commandant Charcot à Vannes

Cet événement a répondu aux axes stratégiques de l'association suivants :

- Investissement pour les compétences futures
- Création de liens territoriaux

Bilan

Un groupe de travail composé de membres bénévoles de l'association a organisé cet événement :

- Hélène Rahier
- Philippe Cusson
- Philippe Parlant-Pinet

Mimesis, représenté par Paula Schmidt de la Torre a été sollicité en tant que facilitatrice de la soirée et comédienne, elle était accompagnée de 2 autres comédien·ne·s.

L'entreprise Studio 4K a été sollicité pour la captation vidéo et la diffusion sur le web

Le format théâtre participatif ne se prêtait pas totalement à une captation vidéo et à une diffusion en live. Le public a été sollicité, mais le spectateur derrière son écran n'entendait pas forcément tout ce qui pouvait se dire sur place (au moment notamment de l'ice breaker).

La nécessité de distribuer le micro et de le nettoyer dans le respect des règles sanitaires a nui à la spontanéité des échanges.

La difficulté d'accès au lieu de l'événement avec les embouteillages de fin de journée a occasionné un retard de lancement de la soirée (15 minutes), nous avons perdu un certain nombre de spectateurs derrière l'écran.

Le faible nombre de spectateurs n'a pas permis de les solliciter à distance correctement.

Une très belle soirée pour les personnes en présentiel qui ont passé avec les comédiens un très bon moment d'échanges, de rires.

Plus difficile à distance, où le public n'a pas répondu présent.

Bilan chiffré :

45 personnes en présentiel

10 connexions simultanées au maximum en direct

104 vues sur la vidéo YouTube



Mardi 6 octobre
#socialsellingforum

La 5ème édition du #SocialSellingForum VANNES s'est déroulé le mardi 6 octobre 2020.

Une édition qui a réuni près de 80% de praticiens régionaux pour un forum une fois de plus ancré sur le territoire du Pays de Vannes, mais ouvert d'autant plus à tous que, Covid oblige, il est sur Zoom, #En ligne... et que le billet est offert !

Enfin cette édition a fait la part belle au brassage des expériences entre jeunes et moins jeunes, spécialistes du #SocialSelling et simples utilisateurs, vendeurs, marketeurs et recruteurs, entrepreneurs, étudiants et commerçants...

Horaires : 8h30 - 18h00

Lien vers les vidéos :

<https://www.fete-des-apprentissages.bzh/actualites/158-socialsellingforum-de-vannes-en-ligne-se-former-aux-reseaux-sociaux.html>

Voici le programme de la journée : <https://bit.ly/2RSnx7C>

Cet événement a répondu aux axes stratégiques de l'association suivants :

- Investissement pour les compétences futures
- Éducation aux médias et à l'information
- Création de liens territoriaux

Bilan :

Un groupe de travail composé de bénévoles s'est investi dans l'organisation de la journée :

- Sophie-Astrid Harel (*)
- Hervé Le Berre

- Cyril Courseaux
- Loïc Simon

L'outil Zoom a été utilisé sur cet événement avec une diffusion en live sur YouTube.

135 inscriptions avec une moyenne de 30 à 40 personnes présentes tout au long de la journée

(*) Nous avons une pensée amicale et reconnaissante pour Sophie-Astrid Harel, décédée au mois d'Août 2021



Jeudi 8 octobre 2020

Pas d'apprentissage sans développement du sens critique

Conférence - tables rondes

Les objectifs de l'événement étaient :

- Initier une réflexion sur nos nouveaux rapports à l'information qui peuvent aller de confiance absolue à la défiance permanente.
- Évoquer des pistes permettant au citoyen de développer son sens critique pour ne pas subir les flux d'informations mais, au contraire, les contrôler.
- Proposer, à tous ceux qui sont intéressés par ces sujets, de rejoindre la commission de l'association qui se donne pour objectif de développer une démarche EMI (Éducation aux médias et à l'information) sur le Pays de Vannes.

Programme

Ouverture par un grand témoin, Marc Tirel, sur le thème de la confiance

1ère table ronde : Information et vérité(s) : Fake-news, manipulations des informations et communication officielle : pourquoi ? comment ?

Nos invités :

- Lucile Boichot, spécialiste de réseaux sociaux
- Killian Tribouillard, groupe Le télégramme
- Fabien Le Guernevé, Ville de vannes
- Florence Schluraff, responsable communication Socomore

2ème table ronde : Peut-on faire confiance à la science ? : Sur son socle méthodologique, la science aussi est mise en doute. Pourtant elle peut nous permettre de comprendre ces phénomènes.

Nos invités

- Jacques Fischer Lokou, professeur en psychologie sociale
- Véronique Le Tilly, professeure en Biologie spécialiste perturbateurs endocriniens
- Muguet Bruneau, conférencière spécialiste neuroscience

3ème table ronde : Que faire pour développer le sens critique du citoyen ? Nous sommes tous concernés : usagers des réseaux sociaux, presse, parents, monde éducatif....

Nos invités

- Guillaume Jegousse, association DOUAR NEVEZ (addiction, éducation jeunesse)
- Fabien Le Guernevé, Ville de Vannes
- Vincent Claveau, IRISA Rennes (travaux sur la détection automatique des fake news)

Conclusion

L'animation de ces tables rondes a été menée par :

- Loïc Louer - gérant de Vigi-Lance et enseignant à l'Ensibs
- Arnaud Morvan - chef de rédaction Le Télégramme à Vannes

Horaires : de 14h30 à 17h00

Lieu : Lycée Saint-Joseph à Vannes

Lien vers la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=QWMmssgjXps>

Cet événement a répondu aux axes stratégiques de l'association suivants :

- Éducation aux médias et à l'information
- Apprentissage de la citoyenneté

Bilan

Un groupe de travail s'est impliqué sur l'organisation de cet événement, composé de :

- Loïc Louer
- Arnaud Morvan, journal Le Télégramme
- Geoffroy Maulion, consultant RH
- Gwenaël Le Yondre de l'UCO
- Sébastien Le Garrec du Lycée Saint Joseph

Le Lycée Saint Joseph de Vannes a accueilli l'événement dans son amphithéâtre. Au vu des contraintes sanitaires, le public n'a pu être convié, c'est pourquoi une captation vidéo a été réalisée avec une diffusion en live sur le web pour toucher le public.

La captation vidéo, son et diffusion sur le web a été réalisée par le Studio 4K.

Nous avons eu du mal à toucher le public en direct live, nous avons comptabilisé une vingtaine de connexions en live seulement.

Les intervenants et les propos tenus ont permis à l'association de se créer un contenu vidéo de qualité sur le sujet de l'éducation aux médias et à l'information qui se veut réutilisable à volonté.

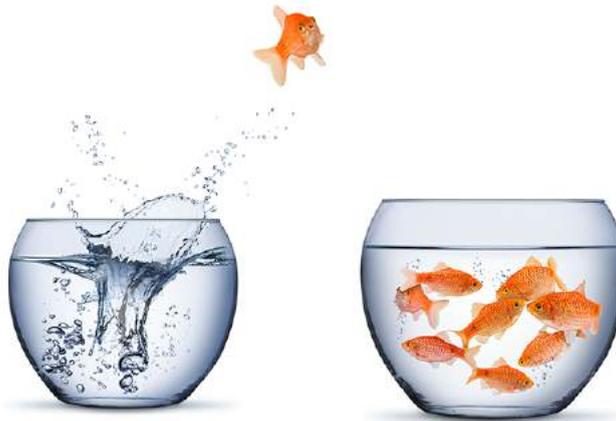
Il apparaît nécessaire pour l'association de communiquer sur ce contenu auprès des établissements d'enseignement pour réutilisation dans le cadre d'atelier.

A ce jour, nous comptabilisons 102 vues depuis la mise de la vidéo sur la chaîne Youtube de l'association.

Atelier en mode fishbowl

DU PRÉSENTIEL AU DISTANCIEL

Entre 30 et 50 invités (du monde de l'éducation, de l'entreprise, des collectivités) en rond avec 5 chaises au centre où chacun vient prendre la parole sur le thème "Qu'est-ce que j'ai appris de positif, de négatif pendant la période de confinement, ce que je souhaite pour l'avenir ?"



Mardi 13 octobre 2020

Atelier sur le principe du Fish Bowl (bocal de poisson) sur le thème :
Du présentiel au distanciel

L'association a souhaité un temps d'échange d'après confinement et a choisi le mode fishbowl multi acteurs : usagers / collectivités - étudiants / enseignants - salariés / direction avec pour thème "**Qu'est-ce que j'ai appris de positif, de négatif, ce que je souhaite pour l'avenir ?**"

Les étudiants / enseignants ont évoqué les pratiques d'enseignement à distance, quels impacts sur la rentrée de septembre 2020 ? Quelle école pour demain ?

Les salariés / direction ont évoqué comment s'est passée la période COVID ? Qu'est-ce qui a changé dans l'entreprise ? Quelle organisation d'entreprise demain ?

Les témoignages de GMVA, d'élus de Saint-Nolff et Monterblanc ont été proposés : Comment une administration a réagi et s'est organisée dans le cadre de la crise ? Quelle administration pour demain ? Et le témoignage de citoyens sur leur vécu à l'occasion du COVID, leurs attentes ? Quelle société pour demain ?

L'émotion n'a pas été oubliée dans les échanges, chacun·e a pu exprimer ses ressentis, ses intuitions, s'ouvrir le champ aux colères et aux joies suscitées par l'épisode COVID-19.

Horaires : de 18h - 20h

Lieu : Faculté DSEG grand hall - campus de tohannic - Vannes

La soirée a été animé par Geoffroy Maulion, consultant RH, enseignant à l'UBS et l'ICAM, avec le soutien d'une facilitatrice graphique, Anaïs Mayet, graphiste sur Vannes et d'Isabelle Keryjaouen, de l'ESUP Vannes en prise de notes

Lien vers la vidéo : https://www.youtube.com/watch?v=Q_CD7ZZDAxM

Lien vers le reportage Tébésud : https://www.youtube.com/watch?v=_K1H1fvnCQI

Cet événement a répondu aux axes stratégiques de l'association suivants :

- . Investissement pour les compétences futures
- . Création de liens territoriaux

Bilan

Un groupe de travail s'est mobilisé sur le sujet et était composé de :

- Geoffroy Maulion
- Marina Guilbert de l'ESUP Vannes
- Guy Clément, président DCF Golfe du Morbihan

Près de 40 personnes ont répondu présentes pour venir témoigner à ce temps d'échange :

	Nom	Prénom	Structure
--	-----	--------	-----------

COLLECTIVITÉS

1	FREMONT	Nadine	Golfe du Morbihan Vannes Agglomération
2	MERLET	Séverine	Golfe du Morbihan Vannes Agglomération
3	MOQUET	Alban	Mairie de Monterblanc
4	KERMORVANT	Fabien	Mairie de Monterblanc
5	LE GOFF CARNEC	Nadine	Mairie de St Nolff

INSTITUTIONNELS

6	DELONG	Séverine	Pôle Emploi
7	SIMEON	Guillaume	Mission Locale
8	BOURION	Sonia	CPAM

ÉTUDIANT·E·S

9	LEMERCIER	Hélène	ESUP
10	FERRE	Clément	ICAM
11	PHILIPPE	Téo	ICAM
12	ALLOEND BESSAND	Pierre	ICAM
13	MAZIER	Margaux	MBway
14	CAROUR	Amélie	IPAC
15	TISSERONT	Lucie	Notre Dame Le Ménimur
16	BURLOT	Coraline	UBS
17	LE BARON	Morgane	UBS

ENSEIGNANT·E·S

18	Courseaux	Cyril	Formateur Esup Vannes
19	Dzierryk	Lydian	Formateur Esup Vannes
20	NININ	Isabelle	Enseignante ICAM
21	BECHENNEC	Sylvie	St Georges
22	GUDENKAUF	Eric	Campus St Paul - Lycée SFX

23	BEDOUX	Gilles	UBS - vice-président en charge de la formation et de l'innovation pédagogique à l'UBS
24	CONIEL	Fabrice	UBS - Enseignant agrégé génie mécanique à l'IUT de Lorient
25	LE GALL	Katy	UBS - Enseignante en Économie et Gestion à la Faculté de Droit, des Sciences Economiques et de Gestion - Vannes
26	VIEILLE-CESSAY	Thaddée	ICAM site de Vannes

ENTREPRISES

27	LE BIHAN	Erwan	LB Plomberie
28	KRONE	Nathalie	Paludière St Armel
30	HENO	Cécile	Infirmière
31	LEROY	Julien	ISATECH
32	Vaillant	Jacques	Thermobaby
33	Degré	Cathy	361 Degré
34	George	Bruno	4B Packaging
35	Sinquin	Gwenael	Lodael
46	Leibé	Audrey	commerce Merci Léonie
47	LOPEZ	Luis	Commerce Bibo Vino

Seuls les témoins étaient présents sur le site. Le public n'a pu être convié, c'est pourquoi la soirée a été captée et diffusée sur le web également.

Le Studio 4K a été sollicité par la captation, et la faculté DSEG campus Tohannic nous a accueilli pour l'événement.

Beau succès de l'événement par un retour très positif des personnes présentes à cette occasion et pour le nombre de vues de la vidéo (321 vues à ce jour).



Mercredi 14 octobre 2020

Objectif Alternance

L'alternance est une voie de succès qui permet aux jeunes de s'insérer plus facilement sur le marché du travail, et les entreprises sont de plus en plus séduites et convaincues par cette modalité d'investissement dans de nouvelles compétences.

Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération et l'Association Printemps de l'Entreprise - Territoire apprenant se mobilisent, dans le cadre de la Fête des apprentissages, en partenariat avec les établissements de formation et partenaires de l'emploi de l'agglomération, pour promouvoir le dispositif de l'alternance auprès des entreprises et jeunes ou personnes en reconversion professionnelle du territoire et organisent un événement visant à faire connaître les avantages de l'alternance et informer sur les démarches à suivre pour entrer sur ce mode de formation.

Pilote : Golfe du Morbihan Vannes Agglomération

Groupe de travail : établissements d'enseignement du territoire et structures d'accompagnement (Pôle Emploi, Action Logement, Mission Locale...)

Horaires : de 9h - 17h

L'événement a été diffusé en live via zoom et en direct live sur YouTube.

Lien vers les 2 vidéos tables rondes :

<https://www.fete-des-apprentissages.bzh/actualites/160-objectif-alternance-un-evenement-de-promotion-de-l-alternance.html>

Voici le programme de la journée :

9H15 - 9H30

Présentation de l'établissement CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat

9H30 - 9H45

Présentation de l'établissement ESUP - Ecole de Commerce et Management

9H45 - 10H

Présentation de l'établissement GRETA

10H - 10H30

Présentation de l'établissement UBS - Université Bretagne Sud
avec présentation de l'IUT de 10h15 à 10h30

10H30 - 11H30

Table ronde "Entreprises"

L'alternance : un investissement dans les compétences

Présentation du dispositif d'aides financières aux entreprises par la CMA,

Témoignage croisé de deux entrepreneurs ayant recours ou eu recours à l'alternance (UCO) (niveau post-bac et infra-bac),

Présentation des démarches à mettre en place par l'AREP, la Mission Locale et Pôle Emploi,

Témoignage croisé d'une entreprise, d'un alternant et d'un établissement (ESUP) sur la relation tripartite et l'accompagnement des entreprises tout au long du contrat

Témoignage d'une entreprise sur les avantages de l'alternance pour l'entreprise.

11H30 - 11H45

Présentation de l'établissement ICAM

11H45 - 12H

Présentation de l'établissement UCO

12H - 12H15

Présentation de l'établissement AFTEC et du campus universitaire

14H - 15H

Table ronde "Étudiants, lycéens, jeunes ou personnes en reconversion professionnelle"

L'alternance : une chance supplémentaire de réussite

Témoignage d'une entreprise ayant recours à plusieurs alternants et de ses alternants,

Témoignage d'un alternant au sein d'une administration territoriale,

Présentation du dispositif de l'alternance (types de contrats, avantages, éléments à connaître, démarches...) par Bretagne Alternance,

Présentation des possibilités d'accompagnement des jeunes par la Mission locale et l'ESUP,

Témoignage d'un parcours en alternance post-bac,

Témoignage d'une alternante ayant fait le choix d'un métier plutôt traditionnellement masculin,

Témoignage croisé d'un jeune en apprentissage et de son maître d'apprentissage,

Intervention du Mouvement européen sur les possibilités d'alternance en ouverture sur l'Europe ou l'International.

15H15 - 15H45

Présentation de l'établissement AREP et des lycées Saint-Paul / Saint-Georges / Saint-Joseph

15H45 - 16H

Présentation du Mouvement Européen

16H - 16H15

Présentation de l'établissement CCI Formations

Cet événement a répondu aux axes stratégiques de l'association suivants :

- . Investissement pour les compétences futures
- . Création de liens territoriaux

Bilan

Un groupe de travail à l'année se réunissant sur 2 événements de promotion de l'alternance : Alternance Meeting en Mars et dorénavant Objectif Alternance en Octobre

Ce groupe est piloté par Golfe du Morbihan Vannes Agglomération et l'association Printemps de l'Entreprise.

L'événement n'a pas trouvé son public entreprises à l'occasion de la 1ère table ronde. À ce jour, la vidéo de la table ronde a généré 64 vues à ce jour sur la chaîne YouTube de GMVA.

Avec le soutien des établissements d'enseignement, les jeunes ont davantage répondu présent sur la table ronde qui leur était dédiée l'après-midi.

Exemple : le lycée St Paul avait réuni 150 étudiant·e·s dans son amphithéâtre pour assister à la table ronde.

A ce jour, la vidéo de cette table ronde a généré 141 vues.

Ces supports vidéos vont pouvoir être réutilisés par les établissements d'enseignement à tout moment et serviront de supports de communication de lancement de l'Alternance Meeting de mars prochain.

LES APPELS À PROJETS RÉGION BRETAGNE

En 2020, l'association s'est positionnée sur 2 appels à projets lancés par la Région Bretagne

- Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales GPEC-T
- Gestion Inclusive des Ressources Humaines GIRH

Pour ces 2 appels à projets, l'association a été retenue et reçoit le soutien financier de la Région Bretagne.

L'appel à projet GIRH a permis de recruter Sébastien Loyer en tant que chargé de projet Label (voir partie dans vie associative).

Sur le projet GTEC, l'association a souhaité solliciter les services d'un consultant externe pour mener à bien la mission : Philippe Cusson - Geneosis.

Vous trouverez à suivre les 2 dossiers de réponse aux appels à projets de l'association



Direction générale des services

Direction de l'emploi et de la formation
tout au long de la vie
Service territorial emploi formation

APPEL À PROJET GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES TERRITORIALES

DEMANDE DE SUBVENTION

Organisme :

Printemps de l'Entreprise
pour un territoire apprenant sur le Pays de Vannes

Intitulé du projet :

« Tous acteurs de la GTEC »

Conception et déploiement d'un dispositif partagé de GPEC territoriale

PRÉAMBULE - MODALITÉS DE SOUTIEN DE LA RÉGION

1. Contexte

- Dans le cadre du Chantier n°8 du Contrat de Plan Régional de Développement de Formations et de l'Orientation Professionnelle, adopté le 23 juin 2017, qui vise à « Conforter l'accompagnement territorial des entreprises, en intégrant pleinement la dimension « compétences humaines » (...) et en développant les démarches de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales » ;
- En déclinaison opérationnelle de l'action 21 de l'objectif 5 du Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences : « impliquer les territoires maillons essentiels de la mise en œuvre du Pacte » ;

La Région Bretagne souhaite favoriser la mobilisation et l'animation des acteurs locaux dans l'identification des problématiques territoriales « emploi-insertion-formation », dans l'élaboration de réponses adaptées à ces enjeux et leur mise en œuvre.

2. Objectifs

La Région Bretagne soutiendra l'animation de démarches de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales portant sur :

- l'élaboration de plans d'action en réponses à des problématiques identifiées par les partenaires locaux,
- la mise en œuvre et l'évaluation de ces plans d'actions.

3. Critères d'éligibilité

- Les projets devront répondre à des problématiques territoriales « emploi, insertion, formation ». Elles peuvent être variées : sectorielle, démographique, sociale (mobilité)... Elles doivent concourir à une meilleure corrélation entre la situation économique locale et les compétences du territoire, et donc à un meilleur accès des publics à l'emploi et à la formation
- Le porteur de projet devra animer le partenariat ainsi que la mise en œuvre d'un plan d'action
- Le porteur de projet devra s'inscrire dans les dynamiques territoriales existantes notamment en complémentarité avec les travaux des Commissions Territoriales Emploi Formation concernées
- Les projets devront clairement identifier le ou les territoires concernés, a minima les intercommunalités
- Les porteurs de projets devront démontrer leurs capacités à animer et impliquer tous les acteurs concernés : les partenaires « emploi, insertion, formation », les opérateurs locaux de formation, les acteurs économiques, les collectivités locales...

MODALITÉS DE SOUTIEN DU PROJET PAR LA RÉGION BRETAGNE

Le présent dossier et son « Budget prévisionnel » doivent être complétés avec précision, dactylographiés, dans la mesure du possible.

Une version numérique (format non protégé Word et Excel) du dossier et du budget, signés par la personne habilitée, devra être adressée à la Direction de l'Emploi et de la Formation tout au Long de la Vie : deftlv@bretagne.bzh

Il doit également être envoyé à l'adresse suivante, **par voie postale**, accompagné d'un courrier de demande de subvention à l'attention de :

Monsieur le Président du Conseil régional de Bretagne
Direction de l'emploi et de la formation tout au long de la vie
« Appel à projet gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences territoriales »
283 avenue du général Patton
CS 21 101
35 711 RENNES cedex 07

Le dossier de demande de subvention fait l'objet d'une instruction technique par les services de la Région (DEFTLV) et la demande de subvention est présentée en Commission Permanente de la Région Bretagne pour approbation. Après attribution de la subvention, une convention financière est adressée au bénéficiaire de la subvention.

RUBRIQUE 1 : PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

1.1. Identification

Statut juridique de la structure : Association loi 1901

Nom : Printemps de l'Entreprise, *pour un territoire apprenant sur le Pays de Vannes*

Sigle : TERRITOIRE APPRENANT PAYS DE VANNES

Numéro SIRET : -

Activités principales réalisées : Construire, porter et partager un territoire apprenant avec tous les acteurs du pays de Vannes et pour tous ses citoyens :

Construire :

- Le label Territoire Apprenant
- Le baromètre du territoire apprenant
- Le Hub territorial

Porter les événements annuels :

- Le Printemps de l'Entreprise - en mars
- La Fête des apprentissages – en octobre
- Les nuits bretonnes du droit

Partager :

- Des Tiers lieu de l'innovation pédagogique
- Des Lieux territoriaux pour l'association L'outil en main
- Une Chaire universitaire « Territoire apprenant »
- Une Coopération territoriale avec tous les acteurs

Adresse postale du siège social :

Pépinière d'Entreprises Le Prisme
Place Albert Einstein
CP 121 - CS 72001
Parc d'Innovation Bretagne Sud
56038 VANNES CEDEX

Téléphone : 02 97 68 34 74

Courriel : c.hamonic@printemps-entreprise.com

Adresse de correspondance, si différente du siège :

1.2. Identification du représentant légal (personne habilitée à signer la convention)

Nom : MARCÉ

Prénom : Jean-Michel

Fonction : Président

Téléphone : Courriel : jean-michel.marce@stellere.fr

1.3. Identification de la personne chargée du présent dossier de subvention

Nom : BIENVENU

Prénom : Jean-Marc

Fonction : Vice-président

Téléphone : 06 11 07 77 81

Courriel : bienvenustave@gmail.com

RUBRIQUE 2 : PRÉSENTATION DE L'ACTION

Cette présentation doit être synthétique. Si vous le souhaitez, vous pouvez joindre en complément des documents plus complets pour étayer la présentation détaillée de votre projet.

2.1. Description des objectifs et du cadre partenarial de l'action

□ Intitulé du projet :

« **Tous acteurs de la GTEC** », (ou GPEC-T)

ou

*Conception et déploiement d'un dispositif partagé de **Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences***

□ Territoire concerné : PAYS DE VANNES qui regroupe trois EPCI :

- Golfe du Morbihan-Vannes agglomération
- Questembert Communauté
- Arc Sud Bretagne

□ Contexte de l'émergence du projet / problématique(s) constatées :

- Trop d'entreprises ont encore du mal à trouver les compétences répondant à leurs besoins en ressources humaines alors que dans le même temps de nombreuses personnes ne trouvent pas leur place de façon pérenne sur le marché du travail.
- L'identification des métiers de demain (compétences du futur) ne peut pas être appréhendée à partir de la seule GPEC des entreprises, cela nécessite l'accès et l'exploitation de données prospectives élargies.
- Le bassin d'emploi du Pays de Vannes voit émerger un certain nombre d'initiatives qui dénotent un réel dynamisme et un engagement des acteurs, notamment ceux qui portent des projets visant une meilleure inclusion dans le monde du travail ou le retour à l'emploi.
- Dans le même temps et malgré une culture de réseaux bien développée sur le territoire, chacun des acteurs n'a pas les moyens d'appréhender la vision globale qui lui permettrait de dépasser ses propres enjeux pour développer une véritable coopération avec les autres parties prenantes.
- Pourtant beaucoup de données existent mais elles ne sont pas nécessairement reliées ni exploitées dans l'objectif d'une meilleure adéquation entre l'offre et la demande sur le marché de l'emploi.
- Enfin, la construction de l'avenir du territoire passera nécessairement par la mise en place d'un outil prospectif partagé qui n'existe pas aujourd'hui et dont chaque acteur devra être à la fois contributeur et bénéficiaire.
- Nouveau contexte lié à la crise sanitaire et économique sur notre territoire :

La crise sanitaire et consécutivement économique que nous vivons rebat-elle les cartes en matière de priorités des besoins de notre territoire ?

pour les entreprises, les priorités de court terme vont évoluer ; il sera plus question de limiter les réductions d'emploi que de recruter des compétences correspondant aux besoins.

pour le territoire, il s'agira d'aider dans la mesure du possible à ce redémarrage en proximité.

Le redémarrage va montrer la capacité de résilience du territoire, que l'on peut décrire par les capacités d'adaptation et d'apprentissage. Tous les réseaux d'acteurs vont être mis à contribution, et les directions qui seront prises alors orienteront la vitesse du redressement.

C'est pourquoi nous considérons que la mise en place d'un espace de réflexion sur les besoins des apprentissages de demain (ce qu'est une GTEC) sur un territoire est indispensable pour le moyen terme de notre territoire. L'implication des ressources de l'université dans ce cadre apparaît encore plus nécessaire.

Notre façon de répondre à l'urgence, au court terme, sera de poser les bases d'un système d'information sur les apprentissages tout au long de la vie au niveau territorial, orienté vers les entreprises.

D'une façon plus globale, cette crise constitue un cas d'école pour interroger la résilience du territoire et sa capacité à être un "territoire apprenant" de son expérience de l'épisode pandémique :

- Quels enseignements le territoire est-il capable de retirer après une telle crise sanitaire ?
- Sur quels apprentissages les acteurs du territoire seront-ils capable de capitaliser collectivement, à partir d'un retour d'expérience partagé ?
- Comment faire des dispositifs coopératifs comme la GTEC de véritables outils d'amélioration continue du territoire ?

Le projet de GPEC territoriale, loin d'ignorer les préoccupations de court terme des entreprises liées aux conséquences de la crise, est le moyen de relier les besoins immédiats et la vision à long terme d'un développement durable du territoire.

☐ Objectifs généraux du projet :

L'ambition sera de se doter d'une démarche territoriale outillée de gestion territoriale des emplois et compétences sur le pays de Vannes.

- Créer du lien et fédérer les acteurs du territoire autour d'une vision prospective partagée des emplois et des compétences
- Commencer de poser l'architecture d'un système d'information territorial sur les apprentissages tout au long de la vie sur le pays de Vannes (en déclinaison du projet PCT de la fondation UBS)
- Mettre en place des outils de collecte et d'analyse des besoins en compétences actuels et futurs des entreprises du territoire
- Coordonner des projets collaboratifs visant à mettre en cohérence l'offre de formation professionnelle avec les besoins du territoire
- Développer une culture d'organisation territoriale coopérative
- Créer le support et la gouvernance opérationnelle du dispositif
- Inscrire le territoire dans une démarche d'amélioration continue, pour augmenter sa résilience face à des événements comme la crise du COVID-19

☐ Partenariats mobilisés (préciser le rôle de chaque partenaire) :

Le dialogue partenarial est le fondement du projet sur un territoire qui se définit plus par ses acteurs que par son seul périmètre géographique. Ainsi, les acteurs du territoire se décomposent en 4 catégories :

- Acteurs économiques : entreprises de toutes tailles, artisans, ESS, réseaux d'entreprises, branches professionnelles et organisations représentatives
- Acteurs institutionnels : communes, EPCI, Etat territorial, Région, établissements publics, pôle-emploi...
- Acteurs de l'enseignement et de la formation professionnelle : établissements et organismes publics et privés dispensant des formations initiales ou continues, en alternance/apprentissage ou non, selon diverses modalités (présentiel/distanciel/en situation de travail)
- Acteurs associatifs, lien vivant avec les citoyens

Un certain nombre de partenaires sont déjà identifiés qui pourront avoir des rôles particuliers dans le projet, on peut citer la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan, la Chambre des métiers et l'artisanat, le Club Entreprises du pays de Vannes, Pôle-Emploi, GREF Bretagne, le CNFPT, l'Université Bretagne Sud, l'Université Catholique de l'Ouest, l'ICAM de Vannes,...

Le projet de développement de GTEC dans un territoire pourra aussi s'appuyer sur des expérimentations innovantes avec des partenaires européens qui ont des problématiques similaires dans leurs territoires.

Dans ce cadre, l'Université Bretagne Sud bénéficie d'une expertise acquise depuis 2005 dans le cadre de partenariats réalisés autour de projets *Erasmus +* en lien notamment avec la *FREREF* (Fondation des Régions Européennes pour la recherche, l'Éducation et la Formation) et de nombreuses collectivités territoriales.

Ainsi, les expérimentations possibles pourront porter sur les domaines suivants :

- La prise en compte systématique de l'expérience dans les parcours de formation de jeunes adultes dans le futur dispositif de GTEC
- La validation collective d'acquis de l'expérience au sein d'une entreprise, voire d'un secteur d'activité, qui pourrait constituer à la fois un levier d'accompagnement collectif et un moyen de recueil et d'identification des compétences disponibles sur le territoire
- L'utilisation des réseaux sociaux dans la recherche d'emploi et la citoyenneté numérique (conscience de son identité numérique)
- Les dispositifs d'orientation et d'insertion des personnes en situation de handicap
- Le développement de la mobilité des apprentis en Europe en lien avec le réseau Euroapprenticeship...

Partenariats financiers mobilisés :

- Golfe du Morbihan-Vannes agglomération

Contribution d'un ou plusieurs partenaires : si l'organisme prévoit de reverser une partie de la subvention allouée par la Région Bretagne à un ou plusieurs partenaires dans le cadre de la mise en œuvre de l'action, merci de préciser :

- le nom de la structure : GENEOSIS – consultant Philippe CUSSON

- le montant prévu : 20 000 € HT

Mission confiée : Pilotage de la concertation, recrutement des partenaires du projet, animation du travail collaboratif de conception du dispositif.

Durée de la mission : 12 mois

2.2. Description technique de l'action

Objectifs opérationnels :

- Mobiliser les acteurs du territoire dans le comité de pilotage du projet
- Recueillir les attentes des parties prenantes du territoire
- Elaborer le cahier des charges du futur dispositif de GTEC
- Mener une première expérimentation de terrain autour d'une maquette du SI apprentissages tout au long de la vie
- Définir un lieu et un support pour porter le dispositif

Caractéristiques des publics visés, actions de repérage et de mobilisation identifiées

Tous les citoyens dans leur posture d'évolution professionnelle et d'activité en général : demandeurs d'emploi, salariés en recherche de mobilité professionnelle ou en projet de reconversion, jeunes en formation et/ou en recherche d'orientation

L'utilité du projet s'exprimera également du point de vue des entreprises puisque ce dispositif devra répondre directement à leurs besoins de recrutement de compétences, en élargissant le spectre de la GPEC, à la fois dans l'espace (le territoire et au-delà), dans le temps (prospective) et par la contribution de tous les acteurs.

- Mise en œuvre du projet (contenu, étapes, durée, ...)
 - Lancement du projet Avril 2020
 - Réalisation d'un état des lieux des actions existantes et des acteurs Juin 2020
 - Elaboration d'une cartographie des données et systèmes d'information Sept 2020
 - Articulation avec le projet de chaire UBS / ERASMUS+ Sept 2020
 - Mobilisation des acteurs Oct. 2020
 - Constitution du comité de pilotage Nov. 2020
 - Elaboration du cahier des charges Déc 2020
 - Conception, modélisation Fév. 2021
 - Réalisation d'une preuve de concept, expérimentation Avril 2021
 - Feuille de route déploiement Sept 2021

- Dates prévisionnelles de mise en œuvre du projet

Début opérationnel : Avril 2020

Livrables : Sept. 2021

- Méthodologie d'évaluation du projet
 - Enquête de satisfaction des parties prenantes du projet
 - Relation avec le label territoire apprenant
 - Indicateurs : nombre d'acteurs mobilisés
 - Articulation avec la future chaire comme laboratoire d'expérimentation du projet
 - Livrable : dispositif de GTEC

2.3. Argumentaire budgétaire

En complément du budget prévisionnel proposé, vous pouvez préciser la nature et la répartition des dépenses envisagées afin de mieux comprendre la construction budgétaire du projet.

- **Explicitation des recettes prévues**

Pour chacun des partenaires financiers mobilisés, préciser l'état d'avancement de leur engagement :

Golfe du Morbihan Vannes Agglomération participe au financement de l'association et en valide les grandes orientations stratégiques parmi lesquelles le label Territoire Apprenant en constitue un élément majeur.

L'Université Bretagne Sud à travers l'implication d'enseignants chercheurs.

Partenaire financier 1 :

Intitulé structure :

Montant demandé :

- Subvention déjà attribuée
- Demande en cours et attente de réponse :
- Demande en projet (structure non encore sollicitée)

Partenaire financier 2 :

Intitulé structure :

Montant demandé :

- Subvention déjà attribuée
- Demande en cours et attente de réponse :
- Demande en projet (structure non encore sollicitée)

A dupliquer autant que de besoin

Explicitation des charges prévues

Préciser les modalités de calcul des charges de personnel :

Préciser les modalités de calcul des charges indirectes :

Préciser, en cas d'appel à un prestataire de service, la nature des prestations de service.

Si besoin, préciser la nature des rémunérations intermédiaires honoraires :

En cas de renouvellement et si le budget évolue, en expliquer les raisons :

RUBRIQUE 3 : DÉCLARATION SUR L'HONNEUR ET DEMANDE DE SUBVENTION

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toute demande quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), Jean-Michel Marcé
représentant(e) légal(e) de l'organisme association Printemps de l'Entreprise

- certifie être en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs ;
- demande une subvention à la Région Bretagne de : 30 000 €
- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire de l'organisme

Nom du titulaire du compte : Association Printemps de l'Entreprise

Banque : Crédit Agricole du Morbihan

Domiciliation : Vannes

Joindre un RIB

Fait, le 30 mars 2020 à Vannes

Signature

RUBRIQUE 4 : DÉCLARATION SUR L'HONNEUR (RÈGLE DES MINIMIS)

Conformément au règlement (CE) n° 1998/2006 de la Commission du 15 décembre 2006, concernant l'application des articles 87 et 88 du traité aux aides de minimis.

Je soussigné(e), Jean-Michel Marcé
représentant légal de l'organisme Association Printemps de l'Entreprise

Atteste que l'organisme n'a pas bénéficié d'un montant total d'aides publiques spécifiques supérieur à 200 000 € sur trois exercices.

Fait, le 30 mars 2020 à Vannes

Signature

🔍 Comment remplir cette rubrique ?

- Soit l'association reçoit moins de 200 000 € de financements publics sur 3 ans, le représentant légal signe cette attestation. La subvention peut-être attribuée par arrêté ou convention.

- Soit l'association reçoit des subventions pour un montant supérieur à 200 000 € sur trois ans, dans ce cas, elle porte sur cette page la mention « non concernée » (sous-entendu « par la règle des minimis ») ou la barre ou la raye manuellement en portant un trait en diagonale, après l'avoir imprimée.

Doivent être prises en compte les aides publiques de toute nature (subvention directes, mise à disposition de personnels ou de locaux, exonération de charges sociales ou fiscales) attribuées par l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics ou l'Union européenne.

Le franchissement de ce seuil ne conditionne pas à lui seul le principe d'attribution de la subvention.

Cette attestation permet aux pouvoirs publics de définir le cadre (strictement national et/ou communautaire) dans lequel ils inscrivent leur action. Les aides dites de minimis dont le montant global par association est inférieur à un plafond de 200.000 € sur trois ans sont considérées comme n'affectant pas les échanges entre Etats membres et/ou susceptibles de fausser la concurrence.

RUBRIQUE 5 : PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

5.1 Pour une première demande

Dans tous les cas, joindre au présent dossier dûment complété :

- un Relevé d'Identité Bancaire ;

Si le demandeur est une association :

- l'extrait du Journal Officiel portant déclaration constitutive de l'association ;
- les statuts de l'association ;
- la composition du Conseil d'administration et du bureau en exercice ;
- le projet d'activités et le budget prévisionnel portant sur l'année au titre de laquelle ou desquelles l'aide est sollicitée ;
- la décision du conseil d'administration ou de l'assemblée générale autorisant le Président à engager l'association ;
- un bilan financier et un compte de résultat synthétique relatifs aux deux derniers exercices clos ;
- le rapport d'activité du dernier exercice ;
- un justificatif de non assujettissement à la TVA ou au FCTVA (le cas échéant).

5.2 Pour un renouvellement

Dans tous les cas, joindre au présent dossier dûment complété :

Pour les associations :

- un exemplaire des statuts déposés ou approuvés de l'association, seulement s'ils ont été modifiés depuis le dépôt d'une demande initiale ;
- un RIB s'il a changé ;
- le numéro de SIRET s'il a connu une modification ;
- la composition du bureau (fonctions) et du conseil d'administration si elle a changé ;

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTION

Cette fiche, complétée par l'organisme, maximum 1 page recto/verso, reprend les éléments clés et synthétise le projet détaillé dans les rubriques précédentes. Si la subvention demandée est attribuée, elle sera annexée à la convention de subvention signés entre le l'organisme et la Région Bretagne.

Lieu de l'action	Pays de Vannes
Intitulé du projet	« Tous acteurs de la GTEC » Conception et déploiement d'un dispositif partagé de GPEC territoriale
Organisme porteur du projet	Association Printemps de l'Entreprise

- PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Créer du lien et fédérer les acteurs du territoire autour d'une vision prospective partagée des emplois et des compétences • Commencer de poser l'architecture d'un système d'information territorial sur les apprentissages tout au long de la vie sur le pays de Vannes (en déclinaison du projet PCT de la fondation UBS) • Mettre en place des outils de collecte et d'analyse des besoins en compétences actuels et futurs des entreprises du territoire • Coordonner des projets collaboratifs visant à mettre en cohérence l'offre de formation professionnelle avec les besoins du territoire • Développer une culture d'organisation territoriale coopérative • Créer le support et la gouvernance opérationnelle du dispositif • Inscrire le territoire dans une démarche d'amélioration continue, pour augmenter sa résilience face à des événements comme la crise du COVID-19
Comment le besoin a-t-il été identifié ?	<ul style="list-style-type: none"> • Trop d'entreprises ont encore du mal à trouver les compétences répondant à leurs besoins en ressources humaines alors que dans le même temps de nombreuses personnes ne trouvent pas leur place de façon pérenne sur le marché du travail. • L'identification des métiers de demain (compétences du futur) ne peut pas être appréhendée à partir de la seule GPEC des entreprises, cela nécessite l'accès et l'exploitation de données prospectives élargies. • Le bassin d'emploi du Pays de Vannes voit émerger un certain nombre d'initiatives qui dénotent un réel dynamisme et un engagement des acteurs, notamment ceux qui portent des projets visant une meilleure inclusion dans le monde du travail ou le retour à l'emploi. • Dans le même temps et malgré une culture de réseaux bien développée sur le territoire, chacun des acteurs n'a pas les moyens d'appréhender la vision globale qui lui permettrait de dépasser ses propres enjeux pour développer une véritable coopération avec les autres parties prenantes. • Pourtant beaucoup de données existent mais elles ne sont pas nécessairement reliées ni exploitées dans l'objectif d'une meilleure adéquation entre l'offre et la demande sur le marché de l'emploi. • Enfin, la construction de l'avenir du territoire passera nécessairement par la mise en place d'un outil prospectif partagé qui n'existe pas aujourd'hui et dont chaque acteur devra être à la fois contributeur et bénéficiaire. • Nouveau contexte lié à la crise sanitaire et économique sur notre territoire
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration du cahier des charges • Conception, modélisation du projet • Réalisation d'une preuve de concept avec une expérimentation • Feuille de route déploiement du dispositif de GTEC sur le pays de Vannes
Public/structures ciblées	Tous les citoyens dans leur posture d'évolution professionnelle et d'activité en général : demandeurs d'emploi, salariés en recherche de mobilité professionnelle ou en projet de reconversion, jeunes en formation et/ou en recherche d'orientation
Partenaires	Golfe du Morbihan-Vannes agglomération

Contenu de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ● Lancement du projet Avril 2020 ● Réalisation d'un état des lieux des actions existantes et des acteurs Juin 2020 ● Elaboration d'une cartographie des données et systèmes d'information Sept 2020 ● Articulation avec le projet de chaire UBS / ERASMUS+ Sept 2020 ● Mobilisation des acteurs Oct. 2020 ● Constitution du comité de pilotage Nov. 2020 ● Elaboration du cahier des charges Déc 2020 ● Conception, modélisation Fév. 2021 ● Réalisation d'une preuve de concept, expérimentation Avril 2021 ● Feuille de route déploiement Sept 2021
Calendrier de réalisation de l'action	<p>Date prévisionnelle de début : avril 2020</p> <p>Date prévisionnelle de fin : septembre 2021</p>
Descriptif succinct des moyens matériels et humains :	<p>Intervention d'un consultant externe Philippe Cusson pour le Pilotage de la concertation, recrutement des partenaires du projet, animation du travail collaboratif de conception du dispositif.</p> <p>Intervention d'un enseignant chercheur de l'Université de Bretagne Sud</p> <p>Temps du directeur de l'association sur le projet</p>

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION

NB : ne pas faire figurer les centimes

CHARGES (DÉPENSES)	Montant (en euros)	PRODUITS (RECETTES)	Montant (en euros)	Taux
Charges directes	53 000,00 €	Ressources directes	53 000,00 €	
Achats	40 000,00 €	Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	0,00 €	
Prestations de service	40 000,00 €	Subventions d'exploitation	53 000,00 €	
Matières et fournitures		Etat : (préciser le ou les ministères sollicités)		
Autres fournitures		Région(s)	30 000,00 €	
Services extérieurs	0,00 €	Département(s)		
Locations		EPCI	5 000,00 €	
Entretien		Commune(s)		
Assurances		Pôle Emploi		
Documentation		OPCA		
Divers		fonds européens		
Autres services extérieurs	5 000,00 €	Autres : Université de Bretagne Sud	18 000,00 €	
Rémunérations intermédiaires, honoraires		Ressources propres		
Publicité		Autres produits de gestion courante		
Déplacement, missions		Dont cotisations, dons manuels ou legs		
Services bancaires, autres		Produits financiers	0,00 €	
Impôts et taxes	0,00 €	Reprises sur amortissement, provisions et report	0,00 €	
impôts et taxes sur rémunération		Transferts de charges	0,00 €	
Autres impôts et taxes				
Charges de personnel	8 000,00 €			
rémunérations des personnels				
Charges sociales				
Autres charges de personnel				
Autres charges de gestion courante	0,00 €			
Charges financières	0,00 €			
Charges exceptionnelles	0,00 €			
Dotations aux amortissements, provisions et engagements	0,00 €			
Charges indirectes	0,00 €		0,00 €	
Charges fixes de fonctionnement				
Frais financiers				
Autres				
TOTAL DES CHARGES:	53 000,00 €	TOTAL DES RECETTES	53 000,00 €	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES				
Emplois des contributions volontaires en nature		Contributions volontaires en nature		
Secours en nature		Bénévolat		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature		
Personnel bénévole		Dons en nature		



Direction générale des services

Direction de l'emploi et de la formation
tout au long de la vie
Service territorial emploi formation

APPEL À PROJET GESTION INCLUSIVE DES RESSOURCES HUMAINES

DEMANDE DE SUBVENTION

Organisme :

Printemps de l'Entreprise
pour un territoire apprenant sur le Pays de Vannes

Intitulé du projet :

« Label Territoire Apprenant »

*Un outil de développement des compétences actuelles et futures
pour les acteurs du territoire*

A. Contexte

- Dans le cadre du Chantier n°8 du Contrat de Plan Régional de Développement de Formations et de l'Orientation Professionnelle, qui vise à « Conforter l'accompagnement territorial des entreprises, en intégrant pleinement la dimension « compétences humaines » (...) » ;
- En déclinaison opérationnelle des actions 19 et 20 de l'objectif 4 du Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences : « Intensifier l'Implication des entreprises dans le processus de formation » et « organiser une offre de service personnalisée aux entreprises » ;

La Région Bretagne souhaite favoriser le recrutement de personnes éloignées de l'emploi dans un contexte de tension de main d'œuvre particulièrement présent en Bretagne. En amont, ces personnes auront bénéficié de parcours de formation qualifiant prévus dans le cadre du Pacte régional.

Il convient d'accompagner une diversification des modalités de recrutement plus inclusives des entreprises et notamment les TPE et les PME très souvent isolées en matière de gestion des ressources humaines.

B. Objectifs

Par cet appel à projet, la Région Bretagne souhaite accompagner les initiatives territoriales qui contribuent à la sensibilisation et/ou à l'accompagnement des entreprises, particulièrement des TPE et des PME, aux enjeux du recrutement et, plus largement, d'une gestion inclusive des ressources humaines.

Pourront notamment être soutenus dans ce cadre :

- L'organisation d'événements, d'action d'information et de sensibilisation en direction des TPE PME aux enjeux d'une gestion plus inclusive des ressources humaines
- Des plateformes de renseignement et de conseil de premier niveau aux TPE PME valorisant à la gestion inclusive des ressources humaines
- L'animations d'actions innovantes favorisant le lien entre les personnes en recherche d'emploi et les entreprises,
- Des animations d'actions favorisant l'interconnaissance entre les opérateurs de formation et les entreprises,
- L'organisation d'événements visant à valoriser les bonnes pratiques en la matière de recrutement et plus largement de gestion inclusive de ressources humaines
- ...

C. Critères d'éligibilité

- L'action devra viser en priorité les TPE et les PME
- L'action devra cibler l'inclusion des personnes ciblées par le Pacte régional d'investissement dans les compétences
- Les porteurs de projets devront justifier d'une légitimité à intervenir dans ce domaine auprès des entreprises
- Les porteurs de projets devront s'inscrire dans des dynamiques territoriales, et notamment en complémentarité et en coordination avec la Commission Territoriale Emploi Formation concernée
- Les projets pourront avoir une dimension sectorielle et/ou interprofessionnelle, dans les deux cas une articulation avec les acteurs de la ou des branches concernées devra être proposée
- Les porteurs de projet devront justifier de la pertinence du territoire choisi, a minima à l'échelle d'un EPCI.

La Région pourra, le cas échéant, orienter certains porteurs de projets vers d'autres dispositifs régionaux.

MODALITÉS DE SOUTIEN DU PROJET PAR LA RÉGION BRETAGNE

Le présent dossier et son « Budget prévisionnel » doivent être complétés avec précision, dactylographiés, dans la mesure du possible.

Une version numérique (format non protégé Word et Excel) du dossier et du budget, signés par la personne habilitée, devra être adressée à la Direction de l'Emploi et de la Formation tout au Long de la Vie :

deftlv@bretagne.bzh

Il doit également être envoyé à l'adresse suivante, **par voie postale**, accompagné d'un courrier de demande de subvention à l'attention de :

Monsieur le Président du Conseil régional de Bretagne
Direction de l'emploi et de la formation tout au long de la vie
Service territoriale emploi formation
« Appel à projet pour une gestion inclusive de ressources humaines »
283 avenue du général Patton
CS 21 101
35 711 RENNES cedex 07

Le dossier de demande de subvention fait l'objet d'une instruction technique par les services de la Région (DEFTLV) et la demande de subvention est présentée en Commission Permanente de la Région Bretagne pour approbation. Après attribution de la subvention, une convention financière est adressée au bénéficiaire de la subvention.

RUBRIQUE 1 : PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

1.1. Identification

Statut juridique de la structure : Association loi 1901

Nom : Association Printemps de l'Entreprise

Sigle : TERRITOIRE APPRENANT PAYS DE VANNES

Numéro SIRET : -

L'association «Printemps de l'entreprise - Territoire apprenant du pays de Vannes» a pour ambition de construire, de porter et de partager un territoire apprenant, avec tous les acteurs du pays de Vannes et pour tous ses citoyens.

Activités principales réalisées :

Construire :

- Le label Territoire Apprenant
- Le baromètre du territoire apprenant
- Le Hub territorial

Porter les évènements annuels :

- Le Printemps de l'Entreprise - en mars
- La Fête des apprentissages – en octobre
- Les nuits bretonnes du droit

Partager :

- Des Tiers lieu de l'innovation pédagogique
- Des Lieux territoriaux pour l'association L'outil en main
- Une Chaire universitaire « Territoire apprenant »
- Une Coopération territoriale avec tous les acteurs

Adresse postale du siège social :

Pépinière d'Entreprises Le Prisme
Place Albert Einstein
CP 121 - CS 72001
Parc d'Innovation Bretagne Sud
56038 VANNES CEDEX

Téléphone : 02 97 68 34 74

Courriel : c.hamonic@printemps-entreprise.com

1.2. Identification du représentant légal (personne habilitée à signer la convention)

Nom : MARCÉ

Prénom : Jean-Michel

Fonction : Président

Téléphone : Courriel : jean-michel.marce@stellere.fr

1.3. Identification de la personne chargée du présent dossier de subvention

Nom : BIENVENU

Prénom : Jean-Marc

Fonction : Vice-président

Téléphone : 06 11 07 77 81

Courriel : bienvenustave@gmail.com

RUBRIQUE 2 : PRÉSENTATION DE L'ACTION

Cette présentation doit être synthétique. Si vous le souhaitez, vous pouvez joindre en complément des documents plus complets pour étayer la présentation détaillée de votre projet.

2.1. Description des objectifs et du cadre partenarial de l'action

Intitulé du projet :

« **Label Territoire Apprenant** »

Un outil de développement des compétences actuelles et futures pour les acteurs du territoire

Territoire concerné : PAYS DE VANNES qui regroupe trois EPCI et ses 59 communes :

- Golfe du Morbihan-Vannes agglomération
- Questembert Communauté
- Arc Sud Bretagne

Contexte de l'émergence du projet / problématique(s) constatées :

Et si l'éducation n'était pas seulement une affaire de famille et d'école ?

Les entreprises, les acteurs publics locaux, les associations ont aussi leur place dans l'éducation et la formation. Parce que l'environnement au sein duquel nous évoluons est en perpétuelle mutation. 85% des emplois de 2030 n'existent pas encore. L'intelligence artificielle ou la robotique vont non seulement transformer en profondeur les métiers existants mais en créer de nouveaux.

Nous sommes dans l'obligation d'opérer des changements dans notre manière de fonctionner afin de s'y adapter et d'accompagner le-la citoyen-ne dans ces changements.

La Région Bretagne en adoptant le PRIC (pacte régional d'investissement dans les compétences 2019 2022) confie une place plus importante aux entreprises pour faciliter la montée en compétences des publics et mieux répondre à leurs besoins en compétence" de favoriser l'émergence d'une "entreprise apprenante : expérimenter des actions où l'entreprise est intégrée au parcours d'acquisition des compétences.

L'association "printemps de l'entreprise" regroupe, sur un territoire identifié (qui correspond aux périmètres des communautés de GMVA, Arc Sud Bretagne et de Questembert communauté) les acteurs des mondes de l'entreprise, associatifs, système éducatif et des entités publiques locales.

RAISON D'ÊTRE

L'association "Printemps de l'entreprise - territoire apprenant pays de Vannes" a pour ambition de construire, porter et partager un territoire apprenant, avec tous les acteurs du pays de Vannes et pour tous les citoyens. Parmi ses projets majeurs, le label Territoire Apprenant permet de révéler, valoriser les actions existantes de développement permanent des compétences actuelles et futures, mettre les organisations dans une démarche de progrès.

Un territoire est apprenant parce que ses acteurs (entreprises, collectivités, établissements d'enseignement, associations, citoyens) sont apprenants.

AMBITIONS

Un label pour tous, adapté à l'ensemble des organisations (artisans, PME, grandes structures, associations, établissements d'enseignement, collectivités...), gage du dynamisme de notre territoire, à la fois certificateur, ressource et accompagnateur pour apprendre à apprendre ensemble.

Un premier travail est prévu vers les entreprises du territoire par la commission. Quelque soit sa taille et son secteur d'activité, créer une dynamique de progrès sur le développement des compétences actuelles et futures des collaborateur-trice-s est un enjeu d'attractivité, de productivité et de marque employeur.

Les enjeux pour les collaborateur·trice·s es sont l'acquisition de connaissances, de compétences, une meilleure employabilité et un être bien au travail.

La construction du Label est une démarche de territoire, le travail opéré sur les entreprises devra dans un second temps se décliner sur les entités publiques, les établissements d'enseignement, les associations.

Nous portons à votre connaissance un rapport de France Stratégie sur les organisations de travail apprenantes, en parfaite cohérence avec l'ambition de l'association et du label :

<https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2020-dt-organisations-du-travail-avr-il.pdf>

Objectifs généraux du projet :

- Proposer un cap (faire sens), une démarche (étapes, niveaux à dépasser) et une visibilité (labellisation) aux acteurs du pays de Vannes
- Elaborer un référentiel reconnu par tous
- Partager les bonnes pratiques
- Initier une démarche de progrès
- Rendre cette démarche accessible (pour tous)

Les publics visés :

dans le premier travail vers les entreprises :

- Les entreprises / collectivités : productivité, attractivité, marque employeur, rapport aux territoires
- Les collaborateurs·trices : acquisition de connaissance, de compétences, être bien au travail, rapport aux territoires

après généralisation aux différents acteurs :

- Les territoires : attractivité
- Les établissements d'enseignement : innovation pédagogique, rapport aux territoires
- Les associations : acquisition de connaissance, de compétences, rapport aux territoires

et toujours en bénéficiaire final :

- Le citoyen : développement des compétences, inclusion (contre la précarité, la fracture numérique)

Partenariats mobilisés (préciser le rôle de chaque partenaire) :

Le dialogue partenarial est le fondement du projet sur un territoire qui se définit plus par ses acteurs que par son seul périmètre géographique. Ainsi, les acteurs du territoire se décomposent en 4 catégories :

- Acteurs économiques : entreprises de toutes tailles, artisans, ESS, réseaux d'entreprises, branches professionnelles et organisations représentatives
- Acteurs institutionnels : communes, EPCI, Etat territorial, Région, établissements publics, pôle-emploi...
- Acteurs de l'enseignement et de la formation professionnelle : établissements et organismes publics et privés dispensant des formations initiales ou continues, en alternance/apprentissage ou non, selon diverses modalités (présentiel/distanciel/en situation de travail)
- Acteurs associatifs, lien vivant avec les citoyens

Un certain nombre de partenaires sont déjà identifiés qui pourront avoir des rôles particuliers dans le projet, on peut citer la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan, la Chambre des métiers et l'artisanat, le Club Entreprises du pays de Vannes, Pôle-Emploi, GREF Bretagne, le CNFPT, l'Université Bretagne Sud, l'Université Catholique de l'Ouest, l'ICAM de Vannes,...

Partenariats financiers mobilisés :

- Golfe du Morbihan-Vannes agglomération

- Crédit Agricole du Morbihan

Contribution d'un ou plusieurs partenaires : si l'organisme prévoit de reverser une partie de la subvention allouée par la Région Bretagne à un ou plusieurs partenaires dans le cadre de la mise en œuvre du projet, merci de préciser :

- le nom de la structure : -
- le montant prévu : -

2.2. Description technique de l'action

Objectifs opérationnels :

Il s'agit de poser le cadre du label "territoire apprenant pays de Vannes" en élaborant le cadre de référence d'un label orienté vers les acteurs du territoire. Ce cadre, s'il vise à être générique pour l'ensemble des acteurs, sera en première partie (en 2020) réalisé à destination des entreprises.

La partie commune à tous les acteurs du territoire apprenant étant de favoriser les accès à des apprentissages de qualité et ce tout au long de la vie.

Proposer un cap (faire sens), une démarche (étapes, niveaux à dépasser) et une visibilité (labellisation) aux acteurs du pays de Vannes

Elaborer un cadre de référence générique décliné dans un première étape vers les entreprises
expérimenter et partager les bonnes pratiques

Initier une démarche de progrès

Rendre cette démarche accessible (pour tous) par la mise à disposition de services numériques dédiés : ces services prendront la forme d'une plateforme "label territoire apprenant" proposant à chaque entreprise du territoire, quelque soit sa taille et quelque soit son secteur d'activité, de mesurer, à l'aide d'un baromètre élaboré à partir de questions d'évaluation, son niveau d'atteinte des objectifs assignés au label. Ce service permettra aussi les comparaisons, le partage des bonnes pratiques et sera également la porte vers des services divers de plateforme collaborative territoriale (en particulier en matière d'enseignement - par exemple plateforme de stages).

Modalités de mobilisation des personnes et des entreprises

Une commission de travail a d'ores et déjà été créée avec des acteurs du territoire

1	Gerveau	Stéphane	Nuancier d'images
2	Brishoual	Eric	Fidal
3	Colas	Xavier	VIPE
4	Le Gall	Sébastien	UBS
5	Harel	Sophie-Astrid	Lattitude Business
6	Nouvel	Pauline	Chambre des Métiers
7	Merkel	Gilles	Axenergie
8	Merlet ou Bertrand	Séverine Sabrina	GMVA
9	Souchier	Rafael	
10	Cusson	Philippe	Geneosis

11	Midi	Claude	FACE
12	DEBBIA	Delphine	ISATECH
13	MUNIER	Bénédicte	CCI
14	BERTHOLOM	Didier	Lycée Lesage
15	GUEGUEN	Maud	Lycée Saint-Paul
16	Sophie Lesage-Stich	Sophie	MICHELIN
17	STEPHAN	Ludovic	Hycaris
18	JOURDAN	JULIE	Harmonie Mutuelle

La volonté de l'association est de mobiliser ses membres :

- entreprises (CJD Vannes, Club Entreprises du Pays de Vannes, Entreprendre au Féminin, CCI du Morbihan, DCF Golfe du Morbihan, Cercle des Dirigeants de Vannes, Isatech, Néo 56, Harmonie Mutuelle)
 - établissements d'enseignement (Université de Bretagne Sud, Université Catholique de l'Ouest, ICAM, Campus AFTEC, ESUP Vannes, Lycée Saint Paul - Saint Georges, Lycée Saint François Xavier, Lycée Lesage, Lycée Jean Guéhenno, Lycée Notre Dame Le Ménimur, Lycée Saint Joseph La Salle, Lycée Charles de Gaulle, GRETA, Chambre des métiers et de l'Artisanat du Morbihan)
 - entités publiques (EPCI Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, Morbihan Énergies)
- pour lancer la dynamique du label sur le territoire.

Mise en œuvre du projet (contenu, étapes, durée, ...) :

- Lancement du projet octobre 2019
- Composition de la commission de travail octobre 2019
- Travaux de la commission
Création de 3 groupes de travail :
Groupe référentiel et processus de labellisation
Groupe charte d'engagement
Groupe communication nov. 2019 à juin 2020
- Livrable Label Territoire apprenant oct. 2020
- Évènement lancement du label oct. 2020
- Recrutement d'un chargé de projet nov. 2020
- Réception et gestion des demandes de labellisation nov. 2020 à juin 2021
- Organisation des 2 évènements de rencontre et d'échange entre organisations labellisées fév. 2021 et mai 2021
- Réflexion et rédaction d'un cahier des charges d'un SI dédié aux organisations labellisées janv. 2021

Dates prévisionnelles de mise en œuvre du projet

- Livrable Label Territoire Apprenant oct. 2020
- Recrutement d'un chargé de projet dédié nov. 2020
- Rédaction du cahier des charges du SI dédié janv. 2021
- Livrable première fonctionnalité du SI avril. 2021

Méthodologie d'évaluation du projet

- Enquête de satisfaction des parties prenantes du projet
- Relation avec le dispositif GTEC
- Indicateurs : nombre d'organisations apprenantes labellisées
- Mise en place du baromètre Territoire Apprenant

2.3. Argumentaire budgétaire

En complément du budget prévisionnel proposé, vous pouvez préciser la nature et la répartition des dépenses envisagées afin de mieux comprendre la construction budgétaire du projet.

Explicitation des recettes prévues

Pour chacun des partenaires financiers mobilisés, préciser l'état d'avancement de leur engagement :

Partenaire financier 1 :

Intitulé structure :

Montant demandé :

- Subvention déjà attribuée
- Demande en cours et attente de réponse :
- Demande en projet (structure non encore sollicitée)

Partenaire financier 2 :

Intitulé structure :

Montant demandé :

- Subvention déjà attribuée
- Demande en cours et attente de réponse :
- Demande en projet (structure non encore sollicitée)

A dupliquer autant que de besoin

Explicitation des charges prévues

Préciser les modalités de calcul des charges de personnel :

L'association recrute un chargé de projet dédié au Label Territoire Apprenant à partir de Novembre 2020 sur un mi-temps.

Préciser les modalités de calcul des charges indirectes :

Préciser, en cas d'appel à un prestataire de service, la nature des prestations de service.

Dans le cadre de la mise en oeuvre d'un système d'information dédié au Label Territoire Apprenant, des développements seront nécessaires pour créer une brique à l'outil existant sur le territoire et géré par la fondation UBS : la PCT Plateforme Collaborative Territoriale

Si besoin, préciser la nature des rémunérations intermédiaires honoraires :

En cas de renouvellement et si le budget évolue, en expliquer les raisons :

RUBRIQUE 3 : DÉCLARATION SUR L'HONNEUR ET DEMANDE DE SUBVENTION

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toute demande quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom et prénom) Jean Michel Marcé.
représentant(e) légal(e) de l'organisme Association Printemps de l'Entreprise

- certifie être en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs ;
- demande une subvention à la Région Bretagne de : 30 000 €
- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire de l'organisme

Nom du titulaire du compte : ASSOCIATION PRINTEMPS DE L'ENTREPRISE.

Banque : CRÉDIT AGRICOLE DU MORBIHAN

Domiciliation : VANNES

Joindre un RIB

Fait, leà

Signature

RUBRIQUE 4 : DÉCLARATION SUR L'HONNEUR (RÈGLE DES MINIMIS)

Conformément au règlement (CE) n° 1998/2006 de la Commission du 15 décembre 2006, concernant l'application des articles 87 et 88 du traité aux aides de minimis.

Je soussigné(e), (nom et prénom) Jean Michel Marcé
représentant(e) légal(e) de l'organisme Association Printemps de l'Entreprise

Atteste que l'organisme n'a pas bénéficié d'un montant total d'aides publiques spécifiques supérieur à 200 000 € sur trois exercices.

Fait, le à

Signature

Comment remplir cette rubrique ?

- Soit l'association reçoit moins de 200 000 € de financements publics sur 3 ans, le représentant légal signe cette attestation. La subvention peut être attribuée par arrêté ou convention.

- Soit l'association reçoit des subventions pour un montant supérieur à 200 000 € sur trois ans, dans ce cas, elle porte sur cette page la mention « non concernée » (sous-entendu « par la règle des minimis ») ou la barre ou la raye manuellement en portant un trait en diagonale, après l'avoir imprimée.

Doivent être prises en compte les aides publiques de toute nature (subvention directes, mise à disposition de personnels ou de locaux, exonération de charges sociales ou fiscales) attribuées par l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics ou l'Union européenne.

Le franchissement de ce seuil ne conditionne pas à lui seul le principe d'attribution de la subvention.

Cette attestation permet aux pouvoirs publics de définir le cadre (strictement national et/ou communautaire) dans lequel ils inscrivent leur action. Les aides dites de minimis dont le montant global par association est inférieur à un plafond de 200.000 € sur trois ans sont considérées comme n'affectant pas les échanges entre Etats membres et/ou susceptibles de fausser la concurrence.

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTION

Cette fiche, complétée par l'organisme, maximum 1 page recto/verso, reprend les éléments clés et synthétise le projet détaillé dans les rubriques précédentes. Si la subvention demandée est attribuée, elle sera annexée à la convention de subvention signée entre le l'organisme et la Région Bretagne.

Lieu de l'action	Pays de Vannes
Intitulé du projet	« Label Territoire Apprenant » Un outil de développement des compétences actuelles et futures pour les acteurs du territoire
Organisme porteur du projet	Association Printemps de l'Entreprise

- PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs du projet	<p>Proposer un cap (faire sens), une démarche (étapes, niveaux à dépasser) et une visibilité (labellisation) aux acteurs du pays de Vannes</p> <p>Elaborer un référentiel reconnu par tous</p> <p>Partager les bonnes pratiques</p> <p>Initier une démarche de progrès</p> <p>Rendre cette démarche accessible (pour tous)</p>
Comment le besoin a-t-il été identifié ?	<p>A l'occasion de la Fête des apprentissages 2019, un événement orienté sur la responsabilité éducative des entreprises a été organisé au cours de laquelle des entreprises du territoire sont intervenus pour évoquer les actions menées au sein de leur organisation sur le développement des compétences de leurs collaborateurs.</p> <p>Un enjeu de marque employeur, de productivité, d'attractivité du territoire et de ses entreprises.</p> <p>Le Think Thank parisien Vers le Haut avait été convié pour évoquer leur manifeste sur le sujet.</p> <p>De cet événement, en ai ressorti une volonté des acteurs de faire plus, de partager et d'avancer ensemble sur le sujet.</p>
Résultats attendus	<p>Une ambition :</p> <p>Un label pour tous, adapté à l'ensemble des organisations (artisans, PME, grandes structures, associations, établissements d'enseignement, collectivités...), gage du dynamisme de notre territoire, à la fois certificateur, ressource et accompagnateur pour apprendre à apprendre ensemble.</p> <p>La raison d'être du projet :</p> <p>Le label Territoire Apprenant permet de révéler, valoriser les actions existantes de développement permanent des compétences actuelles et futures, mettre les organisations dans une démarche de progrès.</p> <p>Un territoire est apprenant parce que ses acteurs (entreprises, collectivités, établissements d'enseignement, associations, citoyens) sont apprenants.</p> <p>Le développement des compétences actuelles et futures pour les entreprises est un enjeu de productivité, de recherche de nouveaux talents et de fidélisation.</p>
Public/structures ciblées	<p>Les entreprises / collectivités : impact = productivité, attractivité, marque employeur</p> <p>Les territoires : impact = attractivité</p> <p>Les établissements d'enseignement : impact = innovation pédagogique</p> <p>Les collaborateurs·trices : impact = acquisition de connaissance, de compétences, être bien au travail</p>

	<p>Les associations Le citoyen : impact = développement des compétences, inclusion</p>
Partenaires	<p>Golfe du Morbihan Vannes Agglomération Crédit Agricole du Morbihan</p>
Contenu de l'action	<p>Lancement du projet octobre 2019 Composition de la commission de travail octobre 2019 Travaux de la commission Création de 3 groupes de travail : Groupe référentiel et processus de labellisation Groupe charte d'engagement Groupe communication nov. 2019 à juin 2020 Livrable Label Territoire apprenant oct. 2020 Évènement lancement du label oct. 2020 Recrutement d'un chargé de projet nov. 2020 Réception et gestion des demandes de labellisation nov. 2020 à juin 2021 Organisation des 2 évènements de rencontre et d'échange entre organisations labellisées fév. 2021 et mai 2021 Réflexion et rédaction d'un cahier des charges d'un SI dédié aux organisations labellisées janv. 2021</p>
Calendrier de réalisation de l'action	<p>Livrable Label Territoire Apprenant oct. 2020 Recrutement d'un chargé de projet dédié nov. 2020 Rédaction du cahier des charges du SI dédié janv. 2021 Livrable première fonctionnalité du SI avril. 2021</p>
Descriptif succinct des moyens matériels et humains :	<p>Recrutement d'un chargé de projet sur un mi-temps Location d'un bureau complémentaire à la pépinière d'entreprises Sollicitation d'un prestataire développement informatique pour la création d'une première brique d'un système d'information dédié au label</p>

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION

NB : ne pas faire figurer les centimes

CHARGES (DÉPENSES)	Montant (en euros)	PRODUITS (RECETTES)	Montant (en euros)	Taux
Charges directes	60 000,00 €	Ressources directes	25 000,00 €	
Achats	10 000,00 €	Adhésion + vente services	25 000,00 €	
Prestations de service	10 000,00 €	Subventions d'exploitation		
Matières et fournitures		Etat : (préciser le ou les ministères sollicités)		
Autres fournitures		Région(s)	30 000,00 €	
Services extérieurs	5 000,00 €	Département(s)		
Locations	5 000,00 €	EPCI	5 000,00 €	
Entretien		Commune(s)		
Assurances		Pôle Emploi		
Documentation		OPCA		
Divers		fonds européens		
Autres services extérieurs	5 000,00 €	Autres : précisez		
Rémunérations intermédiaires, honoraires		Ressources propres		
Publicité		Autres produits de gestion courante		
Déplacement, missions		Dont cotisations, dons manuels ou legs		
Services bancaires, autres		Produits financiers	0,00 €	
Impôts et taxes	0,00 €	Reprises sur amortissement, provisions et report	0,00 €	
impôts et taxes sur rémunération		Transferts de charges	0,00 €	
Autres impôts et taxes				
Charges de personnel	40 000,00 €			
rémunérations des personnels				
Charges sociales				
Autres charges de personnel				
Autres charges de gestion courante	0,00 €			
Charges financières	0,00 €			
Charges exceptionnelles	0,00 €			
Dotations aux amortissements, provisions et engagements	0,00 €			
Charges indirectes	0,00 €		0,00 €	
Charges fixes de fonctionnement				
Frais financiers				
Autres				
TOTAL DES CHARGES:	60 000,00 €	TOTAL DES RECETTES	60 000,00 €	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES				
Emplois des contributions volontaires en nature		Contributions volontaires en nature		
Secours en nature		Bénévolat		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature		
Personnel bénévole		Dons en nature		

DE NOUVELLES COMMISSIONS DE TRAVAIL AU SEIN DE L'ASSOCIATION

COMMISSION ÉDUCATION À TRANSITION ÉCOLOGIQUE ÉTÉ

Le 8 décembre 2020 a eu lieu la première réunion de la commission Éducation à Transition Écologique ÉTÉ.

La thématique portée par la commission correspond à des axes de travail que l'association s'est fixés dans sa feuille de route 2020-2023.

Le pilotage de la commission est assuré par Julie Pasquer-Jeanne, enseignante chercheur à l'UCO BS. Brigitte Vadier-Metra la secondera.

Voici la feuille de route de la commission :

Nom de la commission	Commission Éducation à la Transition Écologique (ETE)
Objectif de la commission :	<ul style="list-style-type: none">- Créer des projets multi-acteurs (entreprises, collectivités territoriales, établissements d'enseignement, associations) afin de sensibiliser le citoyen (jeunes, salariés, seniors...) à la transition écologique sur le territoire du Pays de Vannes- Favoriser un changement de pratiques vers un comportement plus écologique des acteurs du territoire apprenant
Cohérence avec le projet associatif global :	<ul style="list-style-type: none">- Réponse à l'axe stratégique de l'association Éducation à la transition écologique- Réponse au langage commun proposé par l'association => Les Objectifs de développement durable (ici les ODD 4 - 6 - 7 - 12 - 17)- Actions et commission multi-acteurs (Collectivités, entreprises, établissements d'enseignement, associations)
Environnement (cadre général) de la commission :	<ul style="list-style-type: none">- Un événement Challenge Green Campus en 2020 malheureusement annulé qui a permis de créer du lien- des acteurs et techniciens présents sur le territoire- constat partagé = nécessité de donner du sens sur les enjeux de la transition écologique afin que chacun·e s'implique- opportunité de créer du lien avec l'ensemble des acteurs pour l'apprentissage de ses enjeux, le développement des compétences de chacun·e

Pilote(s) de la commission :	Julie Pasquer-Jeanne
Membres de la commission :	A ce jour 25 membres

Les actions envisagées :	<ul style="list-style-type: none"> - Challenge Green Campus 2021 (événement) - Séance - atelier des jeunes vers les seniors, les entreprises (type fresque du climat) - Production d'une charte, de contenus vidéos... = idée de pérenniser les actions au sein des programmes pédagogiques, de projets stratégiques d'entreprise via la RSE... - Recensement des initiatives locales - Réflexions autour du gaspillage alimentaire, le zéro déchet, le tri, le consommer local, la mobilité, l'économie circulaire, le recyclage - le partage d'expérience entre les campus, entre génération
Évaluation Résultats Facteurs de réussite et d'échec Suivi (qui ? et comment ?)	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluer par une enquête qualitative les retours des participants au Challenge Green Campus 2021 - Taux de participation (chiffres)
Les acteurs du territoire partenaires de la commission :	Morbihan Énergies Association UBS Campus Responsable Vannes (contact Raphaël Souchier) Parc Naturel Régional Golfe du Morbihan Clim'Actions Golfe du Morbihan Vannes Agglomération Établissements d'enseignement UCO, ICAM, ND Le Ménimur, UBS, Lycée Charles de Gaulle... CJD Centre des Jeunes Dirigeants Liste à compléter

COMMISSION ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION

Le 17 décembre 2020 a eu lieu la première réunion de la commission Éducation aux Médias et l'Information EMI.

La thématique portée par la commission correspond à des axes de travail que l'association s'est fixés dans sa feuille de route 2020-2023.

Le pilotage de la commission est assuré par Loïc Louer.

Voici la feuille de route de la commission :

Nom de la commission	Commission Éducation aux Médias et à l'Information (EMI)
Objectif de la commission :	L'objectif de la commission est de fédérer les acteurs du territoire, réfléchir, mener des actions d'apprentissage aux médias et à l'information permettant aux citoyens, jeunes, adultes, seniors d'exercer leur citoyenneté dans une société de l'information et de la communication, et former des "cybercitoyens" actifs, éclairés et responsables de demain.
Cohérence avec le projet associatif global :	L'objet de la commission répond aux axes stratégiques suivants de l'association : - Développement de la citoyenneté numérique - Éducation aux médias et l'information
Environnement (cadre général) de la commission :	Programme MIL de l'Unesco Les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Unesco : ODD 4 : Éducation de qualité ODD 17 : Partenariat pour la réalisation des objectifs

Pilote(s) de la commission :	Loïc Louër, consultant Intelligence économique et protection des informations
Membres de la commission :	Julien NACHOUKI, enseignant ENSIBS Cédric AUBOUY, Ile Logique, animation pédagogique et scientifique Alban LAURENT, consultant GUILLAUME JEGOUSSE, Chargé de projet prévention association DOUAR NEVEZ Patrick LE MESTRE, enseignant UBS, Président UTA Gwenael LE YONDRE, UCO Laurent SELLOS, GRETA Anne-Cécile SOULARUE, expert communication marketing Réfèrent presse : Arnaud Morvan - Chef de rédaction du Télégramme Vannes

Les actions envisagées :

S'inscrivant dans les objectifs stratégiques de l'association et prenant référence dans les Objectifs de Développement Durable définis par l'ONU (ODD), la commission EMI se donne pour objectif de développer une action de prévention contre la diffusion des fakes-news et la manipulation des informations en direction de deux publics distincts, les juniors (lycéens) et les seniors en permettant des interactions entre les générations.

Dans un premier temps un "challenge", ou défi, sera proposé aux juniors sur le thème "repérez la plus grosse fake news du mois". Ce challenge fera l'objet d'une remise de prix. Objectif de mise en œuvre: utiliser les réseaux sociaux des adolescents.

Dans un deuxième temps, les juniors expliqueront à des publics de seniors comment ils ont fait pour relever le défi. Objectif de mise en œuvre: interactions entre les générations.

Une boîte à outils de « fact-checking », permettant de détecter les fake news et s'en protéger, sera mise à disposition du public.

Échéanciers :

Mars à juillet 2021 :

Travaux préparatoires

Septembre à décembre 2021 :

Préparation dans le cadre de projets pédagogiques au sein d'établissements d'enseignement professionnels (GRETA) ou universitaires (UCO, UBS) du défi (animation de réseaux sociaux, création d'une boîte à outils de « fact-checking », communication, événementiel...). Ces travaux d'étudiant seront tutorés par un membre de la commission.

Octobre 2021 : fêtes des apprentissages

Animation ludique sur le thème des fakes news

Janvier et février 2022 : Défi aux juniors.

Le défi sera à relever par équipes,

- constitution libre
- au sein d'associations
- ou par école / classe
- ou par quartier ou commune

Printemps de l'entreprise 2022

Publication des résultats, début des restitutions devant un public de seniors ou d'entreprises.

Pour les gagnants, nous pourrions envisager une restitution de prestige devant

- Université de tous les âges
- Assemblées d'élus (Vannes, GMVA)

Avril à mai 2022

Poursuite des restitutions, organisées en proximité, devant un public de seniors

- clubs seniors de la commune ou du quartier
- associations
- parents d'élèves

Évaluation Résultats Facteurs de réussite et d'échec Suivi (qui ? et comment ?)	Nombres de participants inscrits au challenge Nombres de réunions de restitution devant un public Senior
Les acteurs du territoire partenaires de la commission :	L'Académie et le réseau des médiathèques: à mobiliser pour appuyer et légitimer le challenge auprès des juniors (promotion du challenge à compter de décembre). La presse : à mobiliser pour une caution thématique, des conseils d'opportunité et une promotion du projet (Le télégramme) Les établissements d'enseignement supérieurs: à mobiliser dans le cadre de projets pédagogiques L'UTA Université de Tous Âges : à mobiliser pour les restitutions

COMMISSION VALORISATION DES MÉTIERS MANUELS

Daniel Fourel, président de l'Outil en main à Grand-Champ, a pris le pilotage de la commission au sein de l'association.

Il n'y a pas eu de réunion et de projets définis en 2020.

COUPS DE PROJECTEUR SUR QUELQUES ACTIONS

- #SOCIALSELLINGFORUM en ligne
le 5 mai 2020

Après l'annulation de l'événement prévu en présentiel à l'occasion du Printemps de l'Entreprise 2020, le groupe de travail a souhaité le décliner en format distanciel via zoom

Vous trouverez via le lien suivant l'ensemble des vidéos d'ateliers proposés à cette occasion :
<https://www.printemps-entreprise.com/actualites/125-socialsellingforum-en-ligne-du-5-et-6-mai-2020.html>

- Participation à un webinar organisé par le Cluster Edtech Grand Ouest
« Réinventer l'événementiel de formation : l'expérience 100% online du Social Selling Forum de Vannes »

En savoir plus et retrouvez la vidéo du webinar :
<https://edtechgrandouest.fr/2020/09/11/webinaire-3-la-re-invention-des-evenements-apprenants/>

- Participation à une visioconférence organisée par SOL FRANCE le mercredi 3 juin 2020
Titre : CO-CRÉER UN TISSU TERRITORIAL VIVANT ET RÉSILIENT
Sous-titre : Relever les défis écologiques, économiques et sociaux accrus par la crise du CORONAVIRUS, par la collaboration territoriale entre organisations apprenantes
Format : 16 :00 à 18 :00

SITE INTERNET WWW.TERRITOIRE-APPRENANT.BZH

La définition de l'ambition de l'association et l'élaboration de sa feuille de route a ouvert la porte à la présentation du projet associatif sur le web.

L'association était dotée jusque là de 2 sites événementiels :

- <https://www.printemps-entreprise.com/>
- <https://www.fete-des-apprentissages.bzh/>

qui ne reflétaient pas l'ambition et les différents projets portés par l'association.

2020 a vu le jour du site web : <https://www.territoire-apprenant.bzh/>

The screenshot shows the homepage of the website. At the top, there is a navigation bar with the following items: ASSOCIATION | PROJETS | ÉVÈNEMENTS | ACTUALITÉS | RESSOURCES | BLOG. The main header features the logo for "TERRITOIRE APPRENANT PAYS DE VANNES" and a "BRETAGNE" logo. The central banner image shows a person writing in a notebook next to a laptop, with the text "TERRITOIRE APPRENANT PAYS DE VANNES" and the tagline "Des liens, plus que des lieux". A "CONTACTEZ-NOUS" button is visible. Below the banner, there is a "socomore" logo with the tagline "EMPOWERING YOUR FUTURE". The section titled "L'AMBITION" contains the text: "L'ASSOCIATION «PRINTEMPS DE L'ENTREPRISE - TERRITOIRE APPRENANT DU PAYS DE VANNES» A POUR AMBITION DE CONSTRUIRE, DE PORTER ET DE PARTAGER UN TERRITOIRE APPRENANT, AVEC TOUS LES ACTEURS DU PAYS DE VANNES ET POUR TOUS SES CITOYENS."

VIE ASSOCIATIVE

LES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DU BUREAU ET DES COMMISSIONS DE TRAVAIL

Plusieurs réunions ont jalonné la vie de l'association en 2020, la pandémie a nui au fonctionnement normal de l'association même si rapidement des temps d'échange en distanciel ont été organisés. Elles ont été l'occasion de faire le point sur le projet de l'association et de se mobiliser sur les événements et projets de l'association :

1 réunion de CA : le 30 juin 2020

2 réunions du bureau : le 20 octobre 2020 et le 16 novembre 2020 ;

Assemblée générale le 10 septembre 2020 avec la nomination d'un nouveau président : Jean-Marc Bienvenu ;

Et plusieurs réunions de commissions :

- 7 réunions commission Printemps de l'Entreprise
le 13 et 28 janvier, le 3 4 6 et 13 février, le 21 septembre
- 8 réunions commission Label Territoire apprenant
le 10 et 12 mars, le 2 et 30 avril, le 28 mai, le 27 août, le 8 septembre, le 15 décembre
- 8 réunions commission Fête des apprentissages
le 28 mai, les 9 et 18 juin, les 7, 16 et 17 juillet, les 25 et 27 août
- 9 réunions GTEC
le 31 mars, le 7 et 8 avril, le 23 avril, le 21 juillet, le 24 septembre, le 27 octobre, le 20 novembre
et le 8 décembre
- 3 réunions commission Éducation aux Médias et l'Information EMI
le 5 et 30 novembre, le 17 décembre
- 3 réunions commission Éducation à la Transition Écologique
le 12 novembre, les 7 et 8 décembre
- 1 réunion commission Valorisation des Métiers manuels
le 13 novembre

LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

30 membres à jour de leur cotisation

COLLÈGE FONDATEUR

Le Club Entreprises du Pays de Vannes représenté par : Olivier Smague en tant que présidente du Club, Jean-Michel Marcé, Eric Brishoual, Jean-Marc Bienvenu, Sylvie Jaffré, Stéphane Gerveau

COLLÈGE ENTREPRISES

Centre des Jeunes Dirigeants
Chambre de Commerce et d'Industrie
Dirigeants Commerciaux de France
Cercle des Dirigeants de Vannes Ouest
Entreprendre au féminin
ISATECH

GROUPE NEO 56
HARMONIE MUTUELLE

COLLÈGE ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

Université de Bretagne Sud
Université Catholique de l'Ouest
ICAM
AFTEC
Lycée Saint Paul - Saint Georges
Lycée Saint François Xavier
Lycée Lesage
Lycée Jean Guehenno
Lycée Notre Dame Le Mérimur
Lycée Saint Joseph La Salle
Lycée Charles de Gaulle
GRETA
Chambre des métiers et de l'Artisanat du Morbihan

COLLÈGE TERRITOIRE

Golfe du Morbihan Vannes Agglomération
SDEM - Morbihan Energie

COLLÈGE PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Sophie-Astrid Harel
Loïc Louer
VIPE
Université tous âges
Mission Locale du Pays de Vannes
Philippe Cusson
Philippe Parlant-Pinet
François Riou

LES COMMISSIONS PROJETS

- COMMISSION PRINTEMPS DE L'ENTREPRISE
- COMMISSION FÊTE DES APPRENTISSAGES
- COMMISSION LABEL TERRITOIRE APPRENANT
- COMMISSION ÉDUCATION À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
- COMMISSION ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION
- COMMISSION VALORISATION DES MÉTIERS MANUELS
- COMMISSION GTEC

Globalement, plus de 130 personnes interviennent à un moment, sur un sujet, au projet associatif Territoire apprenant Pays de Vannes.

RECRUTEMENT DU CHARGÉ DE PROJET LABEL TERRITOIRE APPRENANT



Sa mission sera de développer ce projet phare de l'association sur le Pays de Vannes.

PEUX-TU TE PRÉSENTER ?

J'ai 39 ans, je suis marié et heureux papa de 2 filles. J'habite à Elven.

D'OÙ VIENS-TU ?

Je suis originaire de Caden et j'ai grandi sur le territoire. Après avoir fait mes études sur Questembert et Vannes, je suis parti 2 ans au Havre pour des études en carrières sociales avant de revenir en tant qu'animateur au lycée St Paul de Vannes.

QUELLES SONT TES MISSIONS AU SEIN DE L'ASSOCIATION ?

Je suis Chargé de projet Label Territoire Apprenant, je vais m'occuper de la création d'un référentiel qui définit le futur label Territoire Apprenant du Pays de Vannes. Je serai ensuite chargé de son suivi et de son développement. Dans cette démarche, j'anime une commission Label avec des membres de différents horizons, ancrés sur le territoire.

POURQUOI T'ES-TU ENGAGÉ AUPRÈS DE L'ASSOCIATION ?

Je me retrouve dans les valeurs de l'association qui sont l'ouverture, la confiance, la coopération et l'inclusivité. Je suis moi-même un pur produit du territoire dans lequel j'ai pu grandir, me former, m'investir et agir. Je suis en phase avec la devise de son président : "Tous acteurs !". Le projet du label est une aventure magnifique.

3 MOTS POUR TE DÉFINIR

Bienveillant, dynamique et optimiste !

Sébastien est chargé d'assurer la phase de création du label (référentiel, processus de labellisation, communication), la phase de test, le développement du label auprès des acteurs du territoire, le suivi et l'animation des organisations labellisées.

Contact :

s.loyer@printemps-entreprise.com

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

2020 une année riche en émotions par ce que nous avons vécu, mais aussi riche en projets menés au sein de l'association.

Cette année a permis à l'association de **consolider son projet associatif** et plus particulièrement le sujet des compétences par les deux appels à projets Région Bretagne qui ont été lancés.

Les contraintes financières obligent l'association à rester vigilante et à continuer d'ajuster les dépenses aux moyens finalement disponibles.

L'année 2021 devra permettre aux nouvelles commissions d'ajuster leur feuille de route et d'initier leur propre projet. L'association envisage la création de nouvelles commissions.

La continuité des deux événements **Printemps de l'Entreprise** et **Fête des apprentissages** sera une priorité. Tout comme les deux projets Label Territoire Apprenant et GTEC, pour lesquels une forte attente apparaît par les acteurs du territoire.

En perspective, la nécessité de continuer d'élargir l'implication des acteurs apparaît comme majeure : comme toute association la légitimité de ses actions repose sur l'engagement des acteurs, bénévoles, dans le projet. Ce sera à la gouvernance de s'en assurer.

De même, notre ambition, exprimée à la fois dans le projet stratégique de l'association mais aussi dans la conception de l'événement annuel de la "**fête des apprentissages**" est bien d'aller vers les citoyens sur tout le territoire. Un travail régulier avec les acteurs du projet devra être régulier en ce sens.

RAPPORT DU TRÉSORIER ET ÉTATS FINANCIERS

RAPPORT DU TRÉSORIER

En préambule, il est important de souligner que, nonobstant la suspension d'évènements en 2020, tel que le Printemps de l'Entreprise, pour des raisons sanitaires, plusieurs partenaires ont souhaité soutenir l'association en maintenant leur participation financière.

Qu'ils en soient en premier lieu vivement remerciés.

En matière de recettes, le montant des produits d'exploitation enregistré s'établit à 71 404 € en 2020, contre 66 558 € en 2019, soit une évolution de plus de 7 %.

Le poste « subventions » est celui qui enregistre la variation la plus forte. Cette augmentation est liée aux actions que l'association met en place et au soutien de deux partenaires essentiels que sont GMVA et la Région Bretagne. En 2020, la contribution globale apportée par ces deux entités est portée à 48 732 € contre 35 500 € servis en 2019.

Ces participations se répartissent ainsi :

- GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMÉRATION : 25 000 €
- RÉGION BRETAGNE ; 5 500 € pour l'événement Fête des apprentissages, 3 630 € pour l'appel à projet GIRH (label territoire apprenant) et 14 602 € pour l'appel à projet GTEC

Pour ce qui concerne le poste « cotisations », celui-ci est passé sous la barre des 15 000 € (14 420 € contre 15 408 €) , avec une baisse très significative (- 40% représentant 1 134 €) de la part amenée par les entreprises.

Par ailleurs, la vente d'encarts s'élève à 8 250 € contre 6 650 € l'année précédente.

Enfin, l'absence de participation du Crédit Agricole suite à l'annulation d'un événement a conduit à une moindre recette de 9 000 € sur l'exercice 2020.

Au total, l'ensemble des produits (d'exploitation et exceptionnels) sont en recul de 6,7 %, ce qui correspond à un manque à gagner de 5 154 € par rapport à 2019, avec une valorisation de 71 404 € en 2020 contre 76 558 € l'année précédente.

Au plan des charges d'exploitation, ces dernières sont comptabilisées à hauteur de 90 285 € contre 67 753 € en 2019, soit une progression de plus d'un tiers (+ 33,26%). Cette augmentation est essentiellement liée à l'inscription en « achats non stockés » du projet d'étude en matière de GTEC pour lequel un engagement de dépense a été formalisé sur l'exercice à hauteur de 24 000 € auprès d'un prestataire et dont le décaissement sera réalisé dans un cadre pluriannuel.

Les salaires et charges sociales s'élèvent à 48 530 € en 2020. Leur niveau de réalisation en 2019 était de 45 027 €. La progression enregistrée est notamment imputable à l'arrivée du chargé de projet à partir de novembre 2020. L'ensemble des services extérieurs s'élève à 16 939 €, soit une réduction de 4 853 €

par rapport à 2019. Cette baisse est liée à la réduction des déplacements, des missions de relations de publiques et d'organisation d'évènements qui n'ont pu se tenir,

Enfin, les contributions volontaires sont équilibrées et valorisées à hauteur de 18 000 €..

Conclusion

Au total, l'association enregistre un solde débiteur exceptionnel sur l'exercice de 18 881 €. Au regard d'un report à nouveau positif sur les années précédentes, les fonds associatifs et réserves s'élèvent à 5 380 € à la fin de l'année 2020.

Philippe Parlant-Pinet
Trésorier de l'association

BILAN 2020

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	499	164	335		335
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	298		298	298	
TOTAL (I)	797	164	633	298	335
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres					
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	51 923		51 923	29 616	22 307
Charges constatées d'avance	332		332	157	175
TOTAL (II)	52 255		52 255	29 773	22 482
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	53 052	164	52 889	30 071	22 818

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise			
. Ecart de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau	24 261	15 457	8 804
. Résultat de l'exercice	-18 881	8 805	- 27 686
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecart de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	5 380	24 261	- 18 881
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (II)			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	24 424	443	23 981
Autres	7 816	5 367	2 449
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	15 269		15 269
TOTAL (IV)	47 508	5 810	41 698
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	52 889	30 071	22 818
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

COMPTE DE RÉSULTAT 2020

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	8 250		8 250	6 650	1 600	24,06
Montants nets produits d'expl.	8 250		8 250	6 650	1 600	24,06
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			48 732	35 500	13 232	37,27
Cotisations			14 420	15 408	- 988	-6,41
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Autres produits			2	9 000	- 8 998	-99,98
Reprise de provisions						
Transfert de charges						
Sous-total des autres produits d'exploitation			63 154	59 908	3 246	5,42
Total des produits d'exploitation (I)			71 404	66 558	4 846	7,28
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)						
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion				10 000	- 10 000	-100
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)				10 000	- 10 000	-100
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			71 404	76 558	- 5 154	-6,73
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-18 881		- 18 881	N/S
TOTAL GENERAL			90 285	76 558	13 727	17,93

Association Printemps de l'Entreprise
Territoire Apprenant Pays de Vannes
Tél : 02 97 68 34 74
contact@printemps-entreprise.com

Pépinière d'Entreprises Le Prisme - Place Albert Einstein
CP 121 - CS 72001 - Parc d'Innovation Bretagne Sud - 56038 VANNES CEDEX

www.printemps-entreprise.com
www.fete-des-apprentissages.bzh
www.territoire-apprenant.bzh



Régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée à la Préfecture du Morbihan le 18 juin 2018 sous le numéro W563007223.

Numéro de SIRET : 84387169000015

L'association Printemps de l'Entreprise - Territoire Apprenant Pays de Vannes remercie pour son soutien financier la Région Bretagne, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, le Club Entreprises du Pays de Vannes et l'ensemble des entreprises sponsors événements.